

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 3

VIE PUBLIQUE p. 4 à 12

Cérémonie des vœux

Réunion publique du 8 juillet

Cérémonie commémorative du 8 mai

Cérémonie commémorative du 18 juin

Cérémonie commémorative du 14 juillet

Cérémonie commémorative du 24 août

Signalétique

Départ à la retraite de Mmes DISDIER & BEYS

Services municipaux

Situation financière de la commune - Exercice 2015

Évolution financière de la commune

PPRI - Plan de Prévention du Risque Inondation

Mise en conformité de seize bâtiments publics

Ad'Ap

Permanences fiscales

Transports scolaires

TRAVAUX & URBANISME p. 13 à 21

État des travaux

Salle des Fêtes

Synoptique prévisionnel des travaux

Travaux de la D7n

Trois nouvelles classes à l'école élémentaire

SECTEUR SOCIAL p. 22 à 24

Politique de la ville

Téléassistance Quiétude 13

Paniers solidaires

Réussite apprentissage en Pays Salonais

Cabinet d'infirmiers d'Orgon - Au revoir Audrey,

bienvenue Alexandre

VIE ÉCONOMIQUE p. 25

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Nouveau au Lac de Lavau

PNRA p. 26 à 28

Un nouveau président pour le PNRA

Ambassadeurs du Life

APSIF

20ème nuit de la chauve-souris

Ouverture de la Maison du Parc

ENVIRONNEMENT p. 29 à 32

Pinçons pour Orgon

Envie de balade

Guide du tri

TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION

p. 33

Taxe de séjour

CULTURE & TOURISME p. 34 à 41

Musée Urgonia & Office Municipal de Tourisme

Médiathèque

ÉDUCATION p. 42 à 48

Temps d'Accueil Périscolaire

École maternelle

École élémentaire

Collège Mont-Sauvy

ENFANCE ET JEUNESSE p. 49 et 50

Accueil périscolaire et de loisirs Lou Pitchoun

Accueil adolescents Main dans la Main

SPORT p. 51

Félicitations Mme BELTRAMO

Tennis

Félicitations au FAVD

Félicitations à nos jeunes boulistes

Escalade - Esprit Grimpe

ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS p. 52 à 55

Carnaval

Portes ouvertes à la RCSC

Fête de la musique

Fête médiévale

Programme de la Fête Votive

Liste des associations

TRIBUNE p. 55

Primaire de la Droite Républicaine

AGENDA SECOND SEMESTRE 2016 p. 56 et 57

ÉTAT CIVIL p. 58

Ils sont nés en 2016

Ils se sont mariés en 2016

ÉTAT CIVIL p. 59

Ils nous ont quittés en 2016

RUBRIQUES DIVERSES p. 59

Menus sur le site internet

Nouvelle adresse mail de l'Office Municipal de

Tourisme

PERMANENCES p. 60

Permanences du Maire, des Adjoints et des

Conseillers Municipaux Permanences à Orgon

Autres permanences

NUMÉROS UTILES p. 61

Services municipaux

Santé

Services

Télépoints info

La Poste

65 ANS DE MARIAGE p. 62

PUBLICITÉS p. 62 à 64

EDITORIAL





Orgonnaises, Orgonnais,

Au début de l'année 2016, je déplorais les événements tragiques de l'année 2015. Nous voici à la période estivale, les crimes terroristes continuent à bouleverser la France.

Ensemble saluons la mémoire des victimes.

Les responsables de ces tueries veulent engendrer la haine, la division, l'effroi.

En réponse : résistons, réfléchissons, dialoguons au-delà de nos cercles habituels. Défendons nos valeurs démocratiques avec conviction et détermination.

En poursuivant la réhabilitation de notre village, nous améliorons la qualité de vie des familles organnaises. Je souhaite profondément nous voir réunies dans la nouvelle salle des fêtes qui ouvrira en janvier 2017.

Sachez, qu'aidé de l'équipe municipale qui œuvre à mes côtés et des services respectifs de la commune, mon objectif est le bien-être des villageois dans un cadre rénové où chacun se sente intégré et puisse aller à la rencontre des autres.

BONNES VACANCES à toutes et à tous



Cérémonie des voeux

Après avoir accueilli l'assistance et annoncé qu'il fera le point sur la vie de la commune, Mr ROBERT a rappelé les attentats du 7 et 9 janvier et du 13 novembre. L'année 2015 a révélé l'incapacité de l'Europe à gérer l'afflux de migrants et celle de nos gouvernants à faire face à la crise économique et au chômage dévastateur. Il a ensuite évoqué comme un point positif la COP21, suivi d'un compte-rendu de l'élection de Martine VASSAL à la présidences du CD13 et Christian ESTROSI au Conseil Régional.

Dans le chapitre de la vie locale, Mr ROBERT a déploré la disparition de Simone COSTE, présidente du Club Troisième Âge. Il a fait un tour d'horizon des établissements scolaires, de la crèche, et des TAP. Il a salué le nouveau lieutenant de gendarmerie L'HOSTE récemment nommé à Orgon, informé du prochain armement de la police municipale, remercié la réserve communale de sécurité, rappelé que l'ONF a son bureau à Orgon. Il a rendu hommage à l'abbé CHAMOUX, parti à la retraite après quarantetrois ans de ministère à Orgon et a présenté les pères Denis CLAVEL et Maurice ROLLAND en charge de la paroisse.

Il s'est ensuite adressé aux acteurs économiques, regrettant que la supérette du centre ville n'ait pu réaliser les travaux de mise en conformité qui conditionnaient son ouverture au public. Il a salué Maguy et Cyril GRAVE les gérants de l'Intermarché Les Portes de Beauregard à Orgon. S'agissant d'urbanisme,

le bureau d'étude Lacroze a effectué le passage du POS au PLU. Le dossier du PPRI est en cours. Le village est compris dans le SCOT d'Arles. Un contrat a été signé dans le cadre de la politique de la ville, l'ancienne caisse d'épargne deviendra la maison des services. Le Maire a aussi présenté les travaux réalisés et a annoncé la future salle des fêtes, les travaux sur la D7n, la réfection de rues et chemins, tout ceci budgétisé sans recours à l'emprunt. Il a remercié l'ensemble du personnel ainsi que son conseil municipal. Enfin terminant par ses voeux présentés à tous, il a invité l'assemblée nombreuse à partager le verre de l'amitié et la galette des rois.



Réunion publique du 8 juillet

Guy ROBERT, maire d'Orgon, a remercié son équipe et tous les services municipaux, pour le travail accompli, en cours et prochain. Sur la place du Four à Chaux, l'assistance entendait les dernières nouvelles d'un programme considérable.

La réfection de la voirie se poursuit avec le chemin des Aires, les lotissements de Freiresque et du Colombier, bientôt le chemin Donné. La salle des fêtes ouvrira fin décembre. Les travaux d'urbanisation de la D7n, retardés par le coût supplémentaire que nécessite le retrait en toute sécurité d'une partie



du revêtement actuel contenant de l'amiante, commenceront fin 2016, pris en charge par le Contrat Départemental et les fonds propres de la commune. En 2017 trois classes nouvelles, à énergie passive, seront construites à la place des deux classes en préfabriqués de la cour, anticipant ainsi l'accroissement de l'effectif scolaire. Dans le centre ancien, la commune a signé un contrat de réhabilitation avec Pact 13 rue de la fontaine et rue Jules Robert pour trois immeubles inhabités.

Le PPRI a été adopté et permet la poursuite du PLU dont la phase plan d'aménagement et développement durable s'achève.

Les jardins familiaux, la réhabilitation de l'oratoire de la Madeleine, la consolidation de la chapelle Saint-Gervais, du porche de l'église paroissiale sont inclus dans les travaux de proximité, financés en grande partie par le CD13.

Après quelques échanges sur le prochain aménagement d'un espace tertiaire aux qualités environnementales exemplaires sur la zone verger Perrin ainsi que sur les divers sujets évoqués, un apéritif convivial s'est prolongé sous la brise rafraîchissante des micocouliers de la place.

Cérémonie commémorative du 8 mai Fête de la Libération

Samedi 7 et dimanche 8 mai le village d'Orgon a fait revivre à ses habitants sa Libération. Ce week-end du souvenir a commencé samedi 7 mai au matin avec le départ du circuit des Drailles de la Mémoire depuis le parking du centre commercial Intermarché Les Portes de Beauregard. Cette randonnée en jeeps de l'association Jeep Memory Provence avait pour but de rendre hommage à l'action des forces résistantes et des forces alliées. La journée s'est poursuivie tard avec une soirée dansante en tenue d'époque au son des musiques et des chansons des années quarante interprétées par l'orchestre Saxo Love.

Le lendemain, les jeeps de l'association Jeep Memory Provence et la traction du Chevron Traction du Luberon ont défilé dans le village pour le plus grand bonheur des petits ... et des grands. Puis tous se sont donné rendez-vous à 12h00 place de la Liberté pour se recueillir devant le Monument aux Morts en présence de Guy ROBERT, Maire d'Orgon et des membres de son conseil municipal. La cérémonie commémorative a eu pour toile de fond un bouquet de fumigènes aux couleurs de la République. Un apéritif convivial dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville a clôturé cette manifestation.

L'originalité de cette commémoration a été saluée le soir même au journal de 19h00 de France 3 Provence par un beau reportage.

















Appel du 18 juin

Le 18 juin 1940, le <mark>général De Gaulle lance son célèbre</mark> appel à la Résistance sur les ondes de la BBC.

Refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi, il rejoint Londres afin d'y poursuivre le combat et continuer la lutte, acte fondateur de la France Libre: « Quoi

qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».





Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie commémorative du 14 Juillet, date de la fête nationale de la France, s'est déroulée cette année en présence de Marie-Pierre CALLET, Conseillère Départementale et de Guy ROBERT, Maire d'Orgon.

Elle a été instituée par la loi en 1880, en référence à une double date, celle du 14 juillet 1789, date de la prise

de la Bastille, jour symbolique entraînant la fin de la monarchie absolue, suivi de la fin de la société d'ordres et des privilèges, et celle du 14 juillet 1790, jour d'union nationale lors de la Fête de la Fédération.



Un 14 juillet meurtrier

Ce 14 juillet 2016 a été endeuillé par l'attentat meurtrier de Nice.

Lundi 18 juillet, la population s'est réunie pour une minute de silence en hommage aux quatre-vingt-quatre victimes. Guy Robert a salué leur mémoire en rappelant qu'être prudent, vigilant n'excluait pas que l'on continue à se rassembler pour des manifestations festives, culturelles et cultuelles. Il appelle à ne pas faire d'amalgame, à se méfier de l'obscurantisme par le dialogue, la réflexion partagée, l'analyse et le discernement. Une soixantaine de personnes se sont recueillies.



Libération d'Orgon Mercredi 24 août

Pour fêter le 72^{ème} anniversaire de la Libération d'Orgon, <mark>la commune d'Orgon organise une cérémonie exceptionnelle le mercredi 24 août qui se déroulera à la Stèle commémorative située entre la D7n et la place du Four à Chaux.</mark>

À partir de 17h00, deux grands défilés auront lieu, un premier dans le village avec des troupes à pied et l'autre sur la D7n avec des véhicules de l'époque.

Le défilé des troupes à pied sera composé des Fantassins de FFM et UNOR, des Résistants à pied de ML 44, de quatorze Goumiers de la 1^{ère} DFL et de huit joueurs de cornemuse du Pipe Band Écossais.



Participeront au défilé de véhicules : quatorze jeeps de Jeep Memory Provence, Forty Four Memory, Dragoon Group 13, Chevron Traction du Luberon & de la Première Division Française Libre, deux U23 camionnettes Citroën JMP & CTL, deux GMC gros camions US JMP & DG13, une jeep Dodge DG13, une ambulance Renault DG13, deux tractions du CTL, un petit char de reconnaissance sur pneus privé AM8 et un Sherman privé.

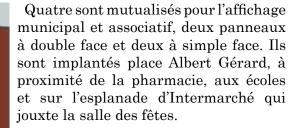
À la suite de ce défilé une plaque commémorative de la 3^{ème} D.I.US sera dévoilée en présence de nombreuses personnalités.

Un apéritif dînatoire suivra cette commémoration pla<mark>ce du Four à Chaux. La soirée</mark> se terminera par un bal animé par l'orchestre Saxo Love.

ORGON SAME

Signalétique

La commune d'Orgon poursuit sa campagne de signalétique par la pose de six nouveaux panneaux.



Deux autres présentent le Musée Urgonia, ses activités et celles de l'Office Municipal de Tourisme et du Comité des Fêtes. Ils sont situés aux deux entrées D7n d'Orgon.







Départ à la retraite de mesdames DISDIER & BEYS

Madame Géraldine DISDIER a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée après de longues années passées au service de la commune d'Orgon. Titularisée en 2005, elle a mené d'une main de maître le service urbanisme jusqu'au 30 juin 2016. Après seize année dévouée à la culture et aux enfants, madame Martine BEYS quittera la Médiathèque le 30 septembre 2016 pour voguer à de nouvelles occupations.

Nous leur souhaitons une longue et douce retraite.

Services municipaux

Carine ALLARD a été mutée au service urbanisme. Christine ETIENNE a été affectée au service de l'eau, cantine et transports scolaires.

Christian MARCO a été embauché comme stagiaire aux espaces verts.

Manon GEYMET et Jean-François SANTIAGO ont été recrutés en emploi aidé respectivement à l'entretien et aux services techniques.

Sabrina JALMAIN rejoindra le personnel de l'école maternelle en tant qu'ATSEM à partir du 1^{er} septembre.

Situation financière de la commune d'Orgon - Exercice 2015

EONOMIONINEMENT	MONTANT EN EUROS			
FONCTIONNEMENT	2014	2015		
Produits de fonctionnement				
Atténuations de charges	65 067	50 585		
Produits des services	83 084	181 990		
Taxes foncières et d'habitation	997 648	994 068		
Attribution de compensation (TDP)	1 227 602	1 227 602		
FNGIR	654 678	654 578		
Autres taxes	490 674	480 404		
Dotation Globale de Fonctionnement	250 887	158 866		
Dotation de compensation de la TP	344 183	345 721		
Autres dotations et subventions	227 738	187 688		
Autres produits de gestion courante	202 317	209 379		
Produits de cessions d'immobilisation	109 200	59 130		
Autres produits exceptionnels	11 690	3 478		
TOTAL DES RECETTES RÉELLES = A	4 664 668	4 533 490		
Recettes de transfert entre sections	19 442	66 303		
TOTAL DES RECETTES	4 684 110	4 599 792		
Dépenses de fonctionnement				
Charges à caractère général	1 007 037	1 098 478		
Charges de personnel	1 703 371	1 777 030		
Subventions aux associations	284 431	325 511		
Autres charges de gestion	429 043	438 914		
Charges financières (intérêts)	22 993	19 994		
Charges exceptionnelles	10 667	3 025		
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES = B	3 457 542	3 662 951		
RÉSULTATS = A · B	1 207 126	870 538		

Entre 2014 et 2015, la baisse de 3% des recettes réelles est essentiellement due à la diminution de la Dotation globale Fonctionnelle (DGF) décidée par l'État.

En ce qui concerne les dépenses réelles, elles progressent de 6%. Cette augmentation concerne tous les postes, mais c'est essentiellement sur les charges à caractère général que nous devons être vigilants.

La différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles reste excédentaire (870 538 \mathfrak{E}), tout en accusant une baisse de près de 28%.

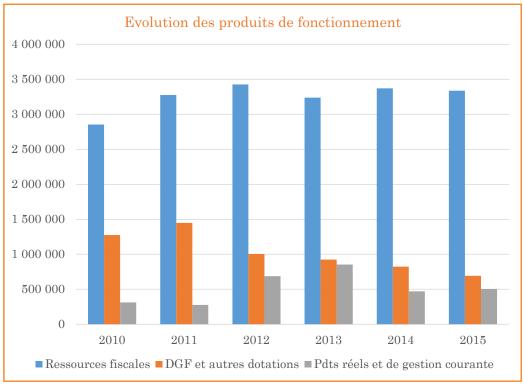
Ce résultat en diminution nous permet tout de même de maintenir notre politique d'investissement sans avoir recours à l'emprunt et sans augmentation des taxes locales.

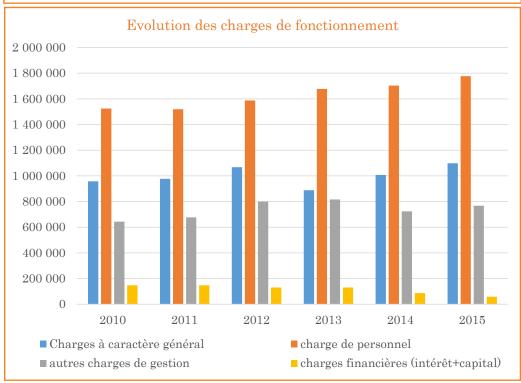
INVESTISSEMENTS	MONTANT	EN EUROS
INAE91199EMEN19	2014	2015
Recettes		
Subventions d'investissement	880 574	807 308
Récupération de la TVA : FCTVA	431 304	327 933
Autres taxes	57 564	44 543
Opération exceptionnelle	0	0
Excédent de fonctionnement utilisé	1 159 118	1 187 614
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	2 528 560	2 367 398
Dépenses		
Dépenses d'équipement	1 888 597	1 303 984
Remboursement d'emprunt (capital)	64 066	37 878
Opération exceptionnelle	0	0
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	1 952 663	1 341 862

La capacité d'auto-financement brute (CAF) était fin 2014 de 2 461 143 \in et fin 2015 de 2 157 815 \in .

Les taux des impositions s	ur le territoire de	la commune	
	Т	axe d'imposition en 9	%
TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	21.67%	33.47%	24.19%
dont : taux voté par la commune	11.69%	16.42%	
dont : taux applicable par l'intercommunalité	9.98%	17.05%	
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	11.70%	26.36%	20.52%
dont : taux voté par la commune	11.70%	26.36%	20.52%
dont : taux applicable par l'intercommunalité	0.00%		
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	35.30%	42.91%	49.15%
dont : taux voté par la commune	33.15%		
dont : taux applicable par l'intercommunalité	2.15%		

Évolution financière de la commune





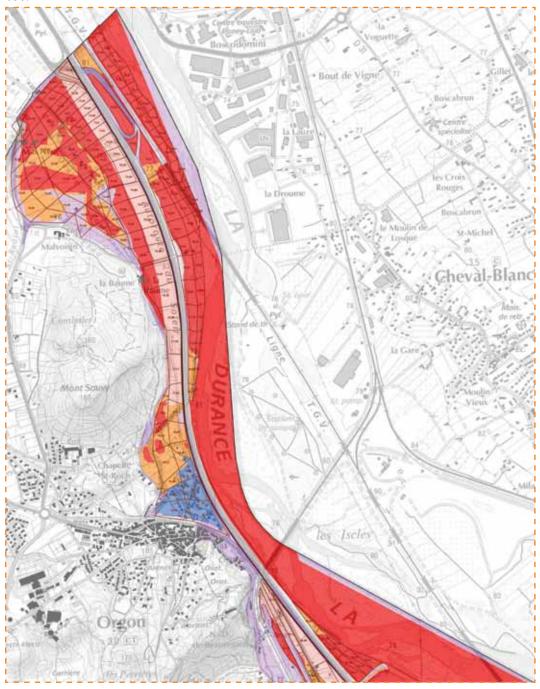
Excédent de fonctionnement

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Évolution des produits	4 440 605	5 001 861	5 118 421	5 016 441	4 664 668	4 533 490
Évolution des charges	3 169 330	3 211 577	3 488 294	3 410 574	3 457 542	3 662 951
Excédent de fonctionnement	1 271 275	1 790 284	1 630 127	1 605 867	1 207 126	870 538

PPRI - Plan de Prévention du Risque Inondation

Le Plan de Prévention du Risque Inondation a été adopté, il est consultable en Mairie au service de l'urbanisme, sur le site internet de la commune www.visitorgon.info où il est possible d'agrandir les cartes et les pages à l'aide de la loupe.

Au début de la route de Bazarde et le long de la chaussée des Alpines, il est désormais possible en respectant des prescriptions, de construire ou d'agrandir un logement. Cette mesure cesse à l'intersection des deux routes.



La zone orange (R1) correspond aux secteurs d'écoulement des crues soumis à un aléa modéré dans les zones peu ou pas urbanisées.

La zone bleu-foncé (B2) correspond aux secteurs d'écoulement des crues soumis à un aléa fort dans les centres urbains.

La zone bleue (B1) correspond aux secteurs d'écoulement des crues soumis à un aléa modéré dans les centres urbains et les autres zones urbanisées.

La zone en violet (BE) correspond aux zones situées entre l'enveloppe de la crue de référence et l'enveloppe de la crue exceptionnelle, sans distinction de l'intensité de l'aléa.

Mise en conformité de seize bâtiments publics

#accessibleatous

Une étude est en cours de réalisation pour la mise en conformité de seize établissements recevant du public. Elle est en voie d'achèvement pour la Mairie qui reçoit maintenant les personnes à mobilité réduite grâce à l'installation d'un bureau d'accueil auquel on accède par le parvis de l'église.





BULLETIN D'INFORMATION DU 18.04.2016

Objet : Obligation règlementaire relative à votre établissement

Madame, Monsieur,

Votre établissement n'apparait pas dans la liste des Entreprises Recevant du Public (ERP) engagées dans la démarche d'Ad 'Ap (Agenda d'accessibilité programmée) ou ayant fourni une attestation auprès de votre préfecture.

La date limite du 27 septembre étant dépassée, nous vous informons que tous les ERP doivent soumettre leur déclaration relative à l'accessibilité. Tout établissement recevant du public (ERP) non conforme est passible de sanctions financières et pénales prévues à l'article C152-7 (L152-4) du code de la Construction et de l'Habitation.

L'adhésion à un Ad'Ap permet de suspendre cette sanction. Nous vous invitons des à présent à vous mettre en conformité :

- Par internet : www.ad-ap.org
- Par téléphone : 01.86.26.06.00
- (Du lundi au jeudi de 09h00 à 17h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00).

Actuellement seront traités en priorité les ERP de 5ème catégorie.

Le bureau de traitement des dossiers a mis en place une assistance téléphonique afin de vous aider à remplir votre diagnostic par Internet au 01.86.26.06.00

Informations importantes :

Sont considérés par cette obligation liée aux ERP, les Établissements, les Cabinets et tout type de Commerce (et assimilés) recevant du Public.

L'absence de déclaration relative à l'Accessibilité expose les Etablissements à une amende de 1500€.

L'amende pénale est de 45 000 € pour les personnes physiques et portée à 225 000 € pour les personnes morales.

Si vous avez déjà effectué votre déclaration, merci de ne pas tenir compte de ce rappel.

Ad-Ap.org - Tel : 01.86.26.06.00 - Mail : rapport@ad-ap.org

Permanences fiscales

Soucieuse de faciliter vos démarches administratives, la Commune d'Orgon propose les services ponctuels d'un spécialiste de la fiscalité Adrien BUISSART, maître en sciences économiques, ancien élève de l'École Nationale des Impôts et ancien chargé d'enseignement à la faculté de droit d'Aix-en-Provence.

Il vous reçoit gratuitement sur rendezvous en mairie pour apporter des explications concernant vos avis d'imposition et vous indiquer, le cas échéant, comment obtenir un dégrèvement ou une réduction d'imposition.

Notre fiscaliste se tiendra à votre disposition pour vous expliquer les éléments qui ont été pris en compte pour le calcul de votre impôt sur le revenu, taxe d'habitation ou taxe foncière et vous aider dans votre démarche.

Réception sur rendez-vous pris à l'accueil de la Mairie ou par téléphone au 04 90 73 00 01.



État des travaux, arrêt sur images

Rénovation de la buvette et des toilettes place du Four à Chaux



Jean-Claude MARTARELLO, Adjoint aux travaux, tient à féliciter l'équipe du service technique qui a réalisé en interne la rénovation de la buvette et des toilettes de la place du Four à Chaux.

Réfection de la chaussée des Alpines et du futur parking





Rénovation de la montée du Paradis



État des travaux

Réfection du chemin des Aires





Réfection de la place Lucien MOULINAS





Réfection de la rue Paul BERTHE





État des travaux

Construction de la salle des fêtes









Fleurissement du village





Le nouveau complexe de la salle des fêtes ouvrira fin 2016



Orgon se dote d'un nouvel espace culturel et festif. La salle des fêtes de 492 m² comprendra un accueil spectateurs de 432 places (moitié gradins mobiles, moitié chaises à plat), une grande scène, large et profonde reliée directement aux deux loges d'artistes. La structure comportera encore 496 m² répartis entre la salle de musique, la salle d'activités et le bureau. 300 m² seront réservés aux locaux d'activités, et à la brasserie. L'ensemble avec la chaufferie et les circulations couvrira une surface de 1422 m² aux normes, BBC (bâtiment basse consommation).

On comptera 232 places de stationnement dont 6 places handicapées, mutualisées avec l'espace commercial. Le parvis, à la fois lieu de communication, de rencontres et d'échanges accédera à la surface commerciale et à la salle des fêtes. Les espaces piétonniers traités en béton désactivé recevront un revêtement plastifiant afin de faciliter leur nettoyage. Les appareils d'éclairage seront de type LED. Un mélange d'arbres caducs (amandiers, cerisiers et poiriers d'ornement, arbres de Judée) et d'arbustes majoritairement persistants destinés à former des écrans visuels (lauriers-tins, genévriers, arbousiers, sureaux, noisetiers) ombrageront les véhicules. Ces interventions paysagères constitueront un milieu riche en terme de biodiversité.

L'orientation du bâti, son implantation et sa volumétrie compacte constitueront un véritable barrage au mistral. Les auvents permettront des déplacements à l'abri, flânerie, détentes et communications libres entre les différents espaces, commerciaux et ludiques. L'ensemble jouit d'une connexion optimale étant limitrophe du skate parc et du stade, relié par des cheminements doux au centre ancien et orienté plein sud vers la colline de Beauregard.

Ouvert fin 2016, ce complexe sera inauguré avec la participation souhaitée du groupe musical le Condor.

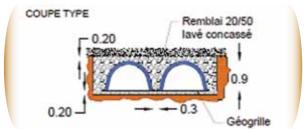
Bassin d'orage, première infrastructure de la salle des fêtes

La première réalisation concernant les équipements de la nouvelle salle des fêtes s'est déroulée en présence de Mrs Guy ROBERT, maire d'Orgon, Jean-Claude MARTARELLO, adjoint aux travaux, Mme Claudette ZAVAGLI, adjointe au patrimoine et à la communication, Mrs Michel FABRE, Jean-Pierre GRANIER, Alain MAILLARD, élus aux travaux, Mr et Mme ALGRIN, du service technique.



Il s'agit du bassin d'orage dont le rôle est le captage et la régulation du déversement en aval des eaux de pluie. Ce bassin d'orage compte parmi les techniques innovantes de la société. L'eau de pluie rentre par le côté droit du système et est dirigée en partie en infiltration et pour le reste vers la sortie qui se trouve sur la deuxième ligne. L'eau passe d'une ligne à l'autre via le tube de liaison mis en place. L'entrée en diamètre 650 mm va permettre également la surveillance des installations via une caméra d'inspection. Une hydrocureuse, tuyau haute pression avec au bout un furet (tête percée de trous), avançant par propulsion hydraulique (voir photo), d'une pression de 180 bars décolmatera la géogrille et ainsi permettra au bassin de ré-infiltrer.

La structure choisie à Orgon est une rétention sous voirie légère, constituée de deux « tunnels » qui permettent le stockage temporaire des eaux de pluies et qui en régulent le débit avec une vidange en rejet sur vingt-quatre ou quarante-huit heures afin de limiter l'effet de crue.

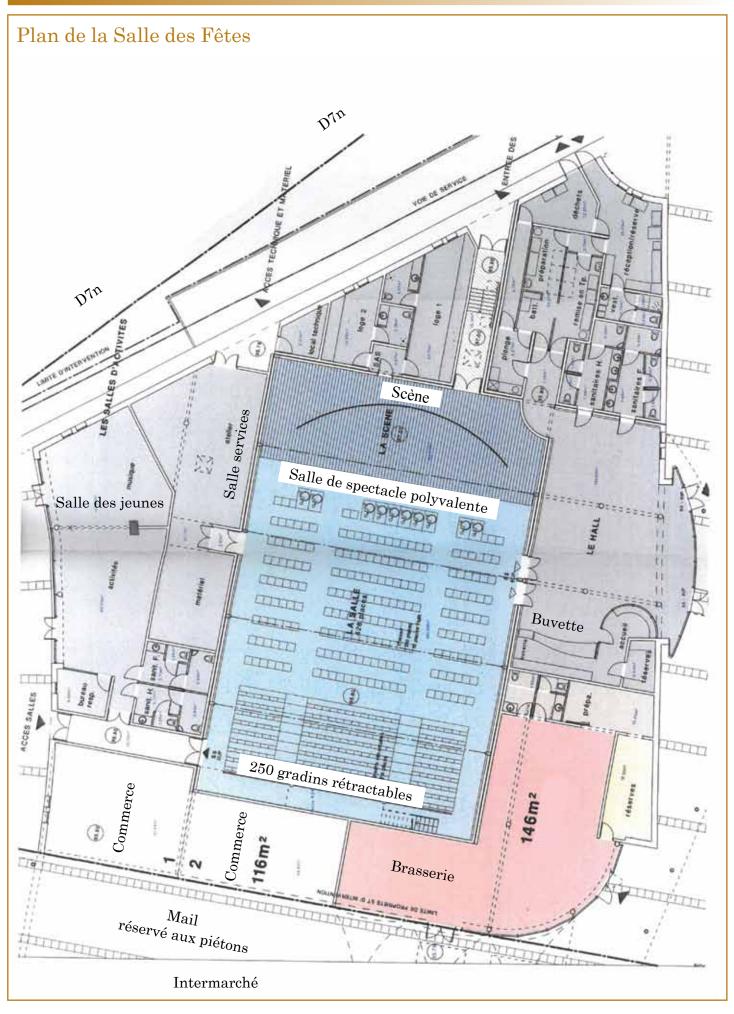


Ce système réalisé en forme de demi-tunnel en polypropylène cannelé est enfoui dans une tranchée drainante et infiltrante de remblai lavé et concassé, présente plusieurs avantages :

- -1- Il est invisible à partir de l'espace public.
- -2- Il peut supporter des aménagements divers : espace vert, voirie, stationnement.
- -3- Il évite la prolifération de toute faune adepte des rétentions d'eau.

La société Delorme réalise des terrassements et pose des équipements d'une grande qualité.





Synoptique prévisionnel des travaux pour 2016

	J	A	S	О	N	D	J	F	M	A	M	J
Étude sur l'aménagement de la D7n												
Début des travaux d'aménagement de la D7n												
Construction de la salle des fêtes												
Rénovation de la rue Paul BERTHE												
Rénovation de la place Lucien MOULINAS												
Rénovation de la montée des Aires												
Rénovation de la route de la Gare												
Aménagement du nouveau local du Service Technique												
Extension du réseau d'eaux usées vers la zone artisanale												
Rénovation du parking du collège												
Aménagement devant le gymnase du collège												
Rénovation des escaliers rue Jean AUBERT												
Création des jardins familiaux Le dossier été retardé afin de bénéficier d'un meilleur financement.												



Travaux de la D7n

Le chantier de la D7n a été retardé pour bénéficier d'un meilleur financement à la suite de la découverte d'amiante dans l'enrobé sur certains tronçons de la route. Cet amiante, même en très faible quantité, nous a obligés à faire des études techniques complémentaires et à déposer un dossier de subventions exceptionnelles qui a été accepté par le Conseil Départemental.





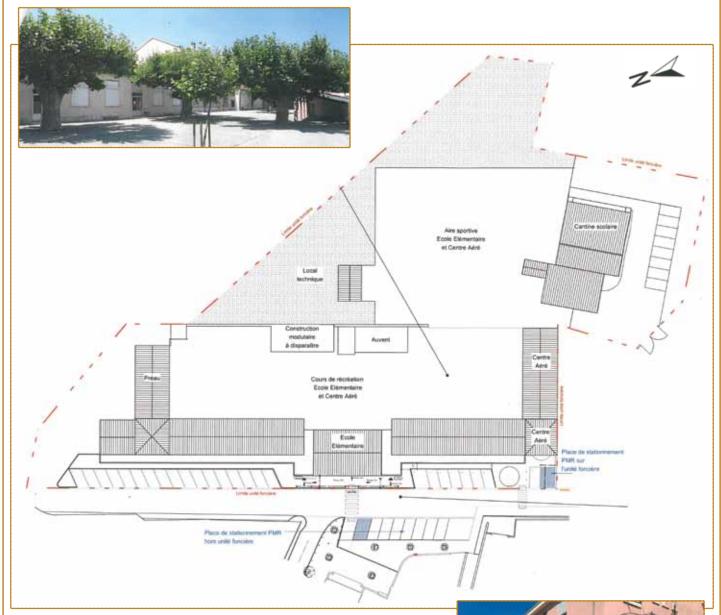


Trois nouvelles classes à l'école élémentaire

Dans le bulletin de janvier 2016 nous vous annoncions la décision de remplacer les deux classes provisoires dans les préfabriqués par deux classes nouvelles. Nous en étudiions les possibilités de financement.

En mars 2016 l'État a mis en place un fonds d'investissement local pour soutenir l'activité et lutter contre le chômage. Nous avons saisi cette opportunité pour modifier notre projet en créant une troisième classe afin de répondre aux futurs effectifs de la Commune.

Ce bâtiment, comme l'exige ce fonds d'investissement, sera à énergie positive, c'est-à-dire qu'il produira de l'énergie au lieu d'en consommer.



En outre ces trois classes seront équipées de tableaux numériques afin de tester cette nouvelle méthode d'enseignement

Si, comme nous le prédit l'Éducation Nationale, l'expérience est concluante, nous avons le projet d'en pourvoir progressivement l'ensemble des classes de l'école élémentaire.

Nous espérons que notre dossier sera retenu avec un financement important de l'État, jusqu'à 70%, et que les travaux se dérouleront début 2017, pour une mise en service en septembre 2017.

SECTEUR SOCIAL

Politique de la ville - Programmation du contrat de ville 2016

En 2015, le montant alloué à Orgon était de 24 500 \in , il est de 67 873 \in en 2016 pour seize projets qui auront lieu en totalité ou en partie sur Orgon.



Signature le 20 mai 2016
de la programmation 2016 en présence de
Jocelyne VALLET,
Vice-Présidente de Terre de Provence,
Pierre CASTOLDI
Sous-Préfet d'Arles,
Marie-Odile PAGES
Ajointe aux affaires sociales de Châteaurenard
et
Sylvette BAGUR,
Adjointe aux affaires sociales d'Orgon.

Voici la liste des associations porteuses de projets et les actions qui vont être développées.

Porteur	Action
COHÉSIO	N SOCIALE
1 · S	anté
ATOL	Mise en œuvre de permanences d'une psychologue
Maison des Adolescents 13 Nord	Une prévention adaptée et globalisée des risques liés à l'adolescence
2 - Parentalité d	et droits sociaux
CDIFF	Information sur le droit des femmes et des familles
3 - Culture et exp	ression artistique
Familles Rurales	Une chanson pour un don ça continue
Familles Rurales	Quatrième édition du tremplin jeunes talents
Familles Rurales	Comité jeunes
Familles Rurales	Tous les mêmes
O2zone	Le Lab numérique culturel : identité / altérité - Vivre ensemble
4 - Lien social, citoyenneté e	t participation des habitants
Conseil citoyen	Fonds de participation des habitants
Commune d'Orgon	Maison de service au public

SECTEUR SOCIAL

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI				
1 - Emploi				
ML Pays Salonais	Réseau d'accompagnement pour une insert durable			
Delta Sud Formation	Communiquer pour s'intégrer			
2 - Développement économique				
Initiative Pays d'Arles	Amorçage de projet : Agir de l'idée au projet			
CADRE DE VIE ET RENO	DUVELLEMENT URBAIN			
TMS	Mobilité pour l'emploi et le développement			

Politique de la ville - Permanences

Suite à la programmation 2016 du Contrat de Ville des permanences spécifiques ont lieu, en attendant l'ouverture d'un local dédié, à la mairie d'Orgon.

Vous trouverez ci-dessous la liste de ces permanences, le jour, l'heure et numéro de téléphone pour une prise de rendez-vous.

- Mardi de 9h00 à 11h30 TMS Mme TRIPODI 04 90 73 00 01.
- Mardi de 13h30 à 17h00 ATOL M
me BZIARD psychologue 04 $90\ 90\ 08\ 88.$
- Mercredi de 13h00 à 16h00 Maison des adolescents Mme CHOBREAUX 06 81 58 89 65.
- Jeudi de 13h00 à 16h00 Mission Locale Pays Salonais Mme SABUCCO 09 62 24 99 18.
- Vendredi après-midi CDIFF (information sur le droit des femmes et des familles) Une fois tous les deux mois 04 90 93 47 76.

Téléassistance Quiétude 13

Suite au changement de prestataire du Conseil Départemental et à la modification de tarif, le conseil d'administration du CCAS a décidé de maintenir son niveau de prise en charge.

De ce fait, les bénéficiaires doivent s'acquitter depuis le 1er janvier 2016 d'une participation mensuelle de 6€ au lieu de 9€. Les factures sont adressées trimestriellement et sont à régler auprès de la trésorerie de Saint-Andiol.

Si vous êtes intéressés par ce service plus spécialement destiné aux personnes âgées ou isolées, n'hésitez pas à contacter le CCAS par téléphone au 04 90 73 00 01.

La Miller de Come (plenter des Proposarios des Proposarios de Proposarios de Proposarios des Proposarios des Proposarios de Pr

Paniers solidaires



L'association, Les paniers solidaires, à partir des deux antennes de Plan d'Orgon et de Châteaurenard avec ses cinquante-trois bénévoles, vient en aide sur le plan alimentaire à des personnes et des familles souvent en très grande précarité.

En 2015 pour Orgon, cinquante-neuf dossiers ont été traités ce qui représente cent quatre-vingt-quatre bénéficiaires.

D'autre part, un partenariat reconduit en 2016 a été signé par le CCAS qui permet une prise en charge totale exceptionnelle sur une courte période.

Pour en bénéficier il est impératif de prendre rendez-vous au CCAS avec Sonia CASASOLA.

SECTEUR SOCIAL

Réussite apprentissage en Pays Salonais

L'apprentissage est une priorité annoncée par le gouvernement afin de favoriser l'accès à l'emploi et à la qualification des jeunes. Pour la Campagne Apprentissage 2016, la Mission Locale lance un nouveau dispositif : Réussite Apprentissage en Pays Salonais.

Il s'agit de proposer à des jeunes du territoire motivés, un accompagnement intensif et innovant leur permettant de signer rapidement un contrat d'apprentissage.

Les jeunes seront en relation avec des professionnels tout au long de leur parcours : découverte de métiers, connaissance du marché du travail, enquêtes métiers, stages en entreprise...

Cette connexion avec le tissu économique sera une des clés de la Réussite professionnelle. Pour ce faire, la

Mission Locale se charge de promouvoir l'Apprentissage auprès d'employeurs potentiels et de repérer des entreprises, partenaires des projets des jeunes.

La deuxième condition de la Réussite consistera en un coaching des jeunes :

- Identifier ses ressources personnelles,
- Viser le métier qui lui correspond,
- Se projeter dans le monde du travail,
- Appréhender les codes de l'entreprise,
- Connaître son territoire,
- Savoir se présenter...

Des points essentiels à maîtriser pour accéder à un Contrat d'apprentissage.

Pour 2016, l'action Réussite Apprentissage en Pays Salonais concernera soixante-quinze jeunes du territoire, les plus motivés, démarrera dès le 21 mars 2016.

Contact et inscription:

Mission Locale du Pays Salonais - Virginie Le Camus

04 90 42 18 09

virginie.lecamus@ml-salon.fr.

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme Initiative pour l'Emploi des Jeunes.





Cabinet d'infirmiers d'Orgon Au revoir Audrey, bonjour Alexandre

Après avoir exercé pendant plusieurs années à l'hôpital de Salon-de-Provence, Audrey VINCKEL, maman de deux enfants, s'était installée à Orgon en tant qu'infirmière libérale avec Marcelle CANAL, Sylvie BADO et Evangéline MAS. Pour des raisons familiales, Audrey a décidé de voguer vers de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons bonne chance.

A la suite de ses études d'infirmier à Montelimar, Alexandre GLORY a exercé au pôle des soins intensifs de la clinique Saint-Pierre puis de la résidence Saint-Jacques de Perpignan, ainsi qu'à la maison de retraite de Salon-de-Provence. Il a alors choisi d'intégrer le cabinet d'infirmiers d'Orgon où sa maman, Marcelle CANAL, exerce depuis de nombreuses années auprès de Sylvie BADO et Evangéline MAS. C'est avec grand plaisir que nous l'accueillons.



VIE ECONOMIQUE

Bienvenue aux nouveaux commerçants



Bulle de Tendances

Dans la galerie marchande d'Intermarché Les Portes de Beauregard, ce magasin propose des vêtements et sous-vêtements pour les hommes, les femmes et les enfants, des bijoux fantaisie, des accessoires mode, de la vaisselle, du petit électro-ménager ainsi que tout pour l'art de la table.

Téléphone: 04 90 58 71 20

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 8h30 à 20h00 & du dimanche de 8h30 à 12h30.



Brocante Mille Objets - Disques vinyles & livres

Adresse: Route Nationale D7n, 13660 Orgon

Téléphone: 06 40 35 60 94

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h00 à 19h00 & du mardi au dimanche de 10h00

à 19h00.



Carlos Pizza

Adresse: 74 Avenue de la Victoire, 13660 Orgon

Téléphone: 06 14 13 41 63

Horaires d'ouverture : Du lundi au dimanche de 11h00 à 14h00 et 18h00 à 22h00.



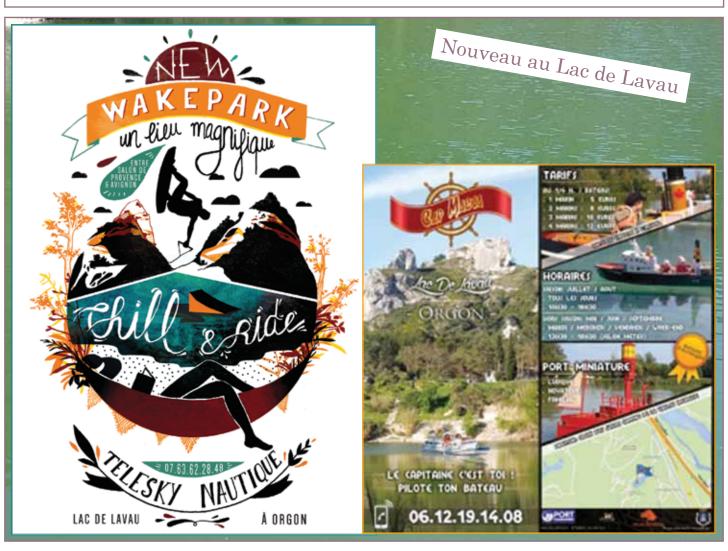
Salon de bien-être Mary-Line

Adresse: Chemin des Aires, 13660 Orgon

Téléphone: 06 18 65 46 46

Horaires d'ouverture : Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 &

jeudi de 9h00 à 18h00.



PNRA

Un nouveau président pour le PNRA

Suite aux dernières élections régionales de décembre 2015 qui ont entraîné le renouvellement de la composition du Comité Syndical du Parc Naturel Régional des Alpilles, l'assemblée exécutive du Parc s'est réunie le mercredi 27 janvier 2016 à Eygalières pour élire les nouveaux membres du Bureau et le Président.

Parc naturel régional des Alpilles

Élection du Président:

Jean MANGION, Maire de Saint-Étienne du Grès et seul candidat à l'élection de la présidence du Parc Naturel Régional des Alpilles, a été élu avec 44 voix sur 64.

Élection des membres du Bureau Syndical:

- Les vice-présidents :
- 1er Vice-présidente : Pascale LICARI, Conseillère Régionale, Maire du Paradou.
- 2^{ème} Vice-présidente : Marie-Pierre CALLET, Conseillère Départementale, Conseillère municipale à Maussane-les-Alpilles.
- 3ème Vice-président : Laurent GESLIN, Maire de Mas-Blanc des Alpilles.
- 4ème Vice-président : Rémy THIEULOY, Adjoint à l'urbanisme et à l'agriculture à Fontvieille.
- 5^{ème} Vice-présidente : Christine VEZILIER, Adjointe à la culture, au patrimoine et à l'environnement à Eyguières.
- Les membres :

Giselle PERROT-RAVEZ, Adjointe à l'environnement à Saint-Rémy-de-Provence.

Monique RICARD, Adjointe à l'environnement à Eygalières.

Mireille HENRY, Adjointe à l'environnement et au développement durable à Saint-Martin-de-Crau.

Jean-Benoît HUGUES, Conseiller municipal aux Baux-de-Provence.

Régis GATTI, Maire d'Aureille.

Jack SAUTEL, Maire de Maussane-les-Alpilles.

Désignation des présidences des commissions fonctionnelles :

- Commission des marchés publics : Laurent GESLIN, Maire de Mas-Blanc des Alpilles.
- Commission des finances : Pascale LICARI, Conseillère Régionale, Maire du Paradou.
- Commission des ressources humaines : Christine VEZILIER, Adjointe à la culture, au patrimoine et à l'environnement à Eyguières.
- Commission Maison du Parc : Laurent GESLIN, Maire de Mas-Blanc des Alpilles.
- Commission Communication: Claude SANCHEZ, 1er adjoint à Saint-Étienne du Grès.
- Commission Marque Parc : Marie-Pierre CALLET, Conseillère Départementale, Conseillère municipale à Maussane-les-Alpilles.

Désignation des représentants du Parc au sein de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France :

Jean MANGION, Maire de Saint-Étienne du Grès et Rémy THIEULOY, Adjoint à l'urbanisme et à l'agriculture à Fontvieille.

Désignation des représentants du Parc au sein de l'association Réseau des PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Marie-Pierre CALLET, Conseillère Départementale, Conseillère municipale à Maussane-les-Alpilles et Laurent GESLIN, Maire de Mas-Blanc des Alpilles.



Ambassadeurs du Life

Jusqu'au 2 août, vous aurez peut-être l'occasion de croiser au détour d'une balade dans les Alpilles ou sur l'un des nombreux événements organisés dans nos communes, les deux nouveaux Ambassadeurs du LIFE, engagés pour une mission de trois mois par le Parc Naturel Régional des Alpilles.

Leur rôle consiste à renseigner les habitants et les visiteurs sur ce programme d'actions pour la valorisation des activités humaines respectueuses de l'environnement et la préservation de treize espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire dont bénéficie le territoire grâce aux financements de l'Union Européenne, du département des Bouches-du-Rhône, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'État et des seize communes du Parc.

Véritables médiateurs de l'environnement, David et Baptiste sont présents sur les sites les plus fréquentés du massif pour donner de nombreuses informations concernant la biodiversité des Alpilles et conseiller les amoureux de la nature sur la meilleure façon d'observer les oiseaux dans le respect de leur habitat. Ils vous donneront des repères pour distinguer la plupart des espèces fréquentant le territoire tels que la silhouette et la taille, l'allure en vol, la coloration du plumage...

David et Baptiste partageront avec vous toutes leurs connaissances sur le programme LIFE et les oiseaux des Alpilles mais pourront également rappeler les règles à respecter en milieux naturels s'ils sont témoins de comportements inappropriés.



Nos deux ambassadeurs LIFE seront également amenés à intervenir sur des manifestations en plein air, des marchés hebdomadaires, des festivals ainsi que dans les écoles et les centres de loisirs du territoire afin de sensibiliser un public plus large à la richesse ornithologique des Alpilles.

Plus d'informations sur le programme LIFE des Alpilles : www.life-alpilles.com

APSIF

Le Parc Naturel Régional des Alpilles vient de recruter seize assistants de prévention et de surveillance des incendies de forêt, en contrat saisonnier sur la période du 15 juin au 15 septembre, ainsi qu'un chef d'équipe. Il s'agit pour le PNRA de la neuvième édition de cette opération jeunes en forêt initiée par la Région PACA. Présents sept jours sur sept durant la journée sur le terrain, leur action se concentre sur les lieux emblématiques et portes d'entrées du massif forestier. Ils sont également présents dans les villes et villages du territoire, sur les marchés, dans les campings ou les manifestations culturelles et sportives, et sont directement en contact avec les plus jeunes grâce à l'organisation d'animations ludiques autour de la DFCI - Défense de la forêt contre les incendies - dans les centres aérés.

Le dispositif APSIF c'est aussi:

- La mise en place d'un recrutement local et la participation du Parc Naturel Régional aux forums opportunité emploi, en partenariat avec les missions locales et les relais emploi du territoire.
- L'élaboration en amont de la saison du programme d'actions avec les partenaires et les communes pour fixer les lieux privilégiés et harmoniser les interventions avec les autres acteurs DFCI.
- Des journées de formation sur le territoire, les missions du Parc, l'enjeu DFCI et PSC1 (premiers secours) avec l'aide de nos partenaires (ONF, SDIS, CCFF, gendarmerie, etc.).
- L'organisation d'animations dans les centres aérés pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.
- Le recueil de données statistiques via un questionnaire afin d'analyser la fréquentation du massif (origine géographique, mode de circulation, connaissance de la réglementation...).
- La mise en place de patrouilles à vélos pour accéder aux sites les plus reculés du massif.
- Une représentativité du Parc sur le terrain grâce à des agents ambassadeurs des valeurs du Parc qui informent et sensibilisent les visiteurs au risque incendie, à la Région

réglementation concernant la circulation dans le massif, au rôle et aux missions du Parc, aux événements culturels et festifs du territoire.

- La sensibilisation par la création d'outils pédagogiques.
- Des actions de sensibilisation et de communication grand public.



PNRA



20^{ème} nuit internationale de la chauve-souris Orgon, Samedi 27 août au Foyer Rural à 18h00

Que vous souhaitiez approfondir vos connaissances sur ces demoiselles de la nuit ou tout simplement les découvrir, la nuit de la Chauve-souris reste, depuis vingt ans, un temps fort dans le travail de sensibilisation à ces petites bêtes qui, autrefois malaimées, sont aujourd'hui de plus en plus appréciées.

Le PNRA participe chaque année à cet événement pour mettre en lumière les chauves-souris des Alpilles. Cette année, Orgon accueille l'événement au Foyer Rural. On dénombre une vingtaine d'espèces sur notre territoire, toutes protégées au niveau européen. Nous apprendrons les menaces qui pèsent sur les chiroptères ainsi que les actions menées pour leur protection avec des spécialistes, des projections, et des observations nocturnes.

Voici le programme de la soirée accessible à toute la famille :

- Accueil du public.
- Conférence sur les chauves-souris avec un focus sur celles des Alpilles et de Provence-Alpes-Côte d'Azur par Fanny ALBALAT du Groupe Chiroptères de Provence.
- Diffusion d'un film documentaire suivie d'une discussion.
- Repas tiré du sac.
- Sortie à la tombée de la nuit pour observer les chauves-souris en vol et écouter leurs ultrasons à l'aide d'un détecteur.

Informations au 04 90 54 24 10 Entrée libre et gratuite.



Ouverture de la Maison du Parc le 9 octobre

Le chantier de la Maison du Parc à Saint-Rémy-de-Provence, financé conjointement par le Département des Bouches-du-Rhône et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'achève à la rentrée 2016.

Cette nouvelle maison du territoire sera inaugurée le dimanche 9 octobre 2016 à l'occasion d'une grande journée portes-ouvertes organisée dans le cadre de l'opération initiée par la Région PACA intitulée Le mois des Parcs, qui se déroulera du 10 septembre au 16 octobre 2016.

L'ouverture officielle de la Maison du Parc, préemptée par la commune de Saint-Rémy-de-Provence le 21 décembre 2005 puis vendue au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Alpilles avant même la création du Parc en 2006, marque l'aboutissement d'une aventure humaine, administrative et architecturale de plus de dix ans et permet au Parc d'entrer de plain-pied dans une nouvelle ère avec en ligne de mire, le renouvellement de son label à l'horizon 2022.

Outre le temps fort officiel, la maison sera largement ouverte aux visiteurs et de nombreuses animations gratuites seront proposées au public et particulièrement aux enfants. Un marché des producteurs sera installé afin de valoriser l'excellence des productions agricoles de notre territoire. Ce marché fera écho à l'événement artistique proposé par la commune le même jour : la route des artistes, véritable marché d'Art Contemporain en plein air. Le programme détaillé de la journée vous sera communiqué ultérieurement.

Lieu privilégié de rencontres, d'échanges et d'informations, la Maison du Parc sera un équipement public tourné vers la connaissance du territoire, au service de la démocratie locale et de l'éco-citoyenneté, conformément à la nature même de la vocation et des missions du Parc.



Venez découvrir la Maison du Parc Naturel Régional des Alpilles, c'est votre Maison, vous y serez chez vous.



Pinçons pour Orgon

Vous souhaitez faire une balade ludique utile au village d'Orgon, une promenade éco-citoyenne et de sensibilisation à l'environnement!

Des sacs en plastique, gants, pinces pour saisir les déchets sont à votre disposition à la Médiathèque (renseignements au 04 90 73 30 51).

Orgon, encore plus beau, toujours plus propre!

Remercions celles et ceux que nous croisons régulièrement et qui ont déjà adopté cette pratique.





ENVIE DE BALADE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE?

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Aussi, pour protèger les promeneurs et les sites, l'accès y compris par la mer, la circulation, la présence des personnes et les travaux dans les massifs forestiers sont réglementés par arrêté préfectoral du 1e juin au 30 septembre et peuvent l'être par arrêté municipal.

L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules sauf sur les voies ouvertes à la circulation publique sont interdits toute l'année.

INFORMEZ-YOUS avant de suivre

vos "envies de balade" :

APPELEZ LE 0811 20 13 13 000 600

ou CONSULTEZ L'APPLICATION

MyProvence Balade

ou RENDEZ-VOUS SUR LES SITES WEB

www.myprovence.fr
 www.bouches-du-rhone.gouv.fr

HIVEAUX DE DANGER «FEU DE FORÊT»

VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE

YOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE TRAVAUX DANS LES MASSIFS AUTORISES DE SH À 13HJ

ACCÈS ET PRÉSENCE INTERDITS TOUTE LA JOURNÉE

PRATIQUES INTERDITES EN FORÈT





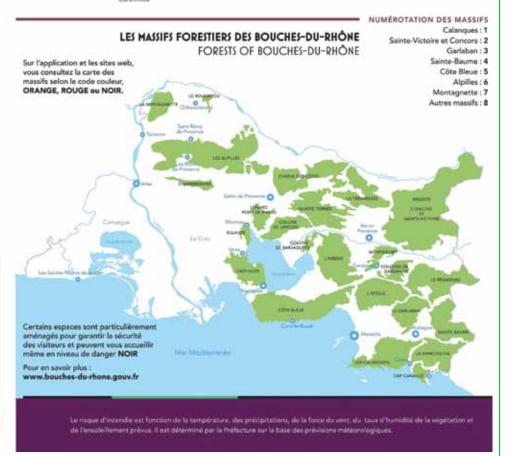


COMMENT CA MARCHE?

web: www.myprovence.fr Le serveur vocal, l'application et les sites WEB sont actualisés chaque jour au plus tard à 18h00 pour le lendemain

Sauf circonstance exceptionnelle, les informations sont valables pour la journée du lendemain. Quand vous composez le 0811 20 13 131, vous précisez le massif forestier qui vous intéresse grâce à la numérotation, ou vous indiquez le code postal de la commune concernée

Tél. 04 91 13 84 40





Un doute? Une question? Contactez-nous au 04.32.61.96.38



écomobilier .



Chemin Notre Dame BP 1 13 630 EYRAGUES 04.32.61.96.30

contactcallecte@terredeprovence-agglo.com

www.terredeprovence-agglo.com

Barbertane - Cabannes - Châteaurenord - Eyragues - Sraveson - Malfone Motégés - Novez - Organ - Plan d'Organ - Rognonas - Sant-Andor- Verquières



TRIONS

MALIN! l'avorisant le tri, le compostage et la recyclage, nous oris les déchets et contribuens à préserver les ressources

Trier est un geste simple à la partée de tous, diors mobilisor déchets sur le territoire Torre de Provence et friens malin l



1 tonne d'OM = 210 €





1 tonne de verre = 9,5 €



Dépôts des autres déchets en déchetterie

1 tonne de gravats = 46 € 1 tonne de déchets verts = 76 € 1 tonne d'encombrants = 121 €

Pourquoi je dois trier et déposer mes déchets

au bon endroit?

Compostage: certains déchets de cuisine et de jardin (épluchures, filtres de café, fleurs fanées...)



Quels sont les déchets à apporter e déchetteries?

5 déchetterles à votre service.

Chateaurenard/Noves - Eyragues/Verquières - Graveson/Maillane Barbentane/Rognonas - Mollégès pour les autres communes





électriques et électroniques



huile de vidance



déchets diffus spécifiques









PARTICULIERS L'accès à la déchetterie est GRATUIT et l'apport limité à 1mi

ROFESSIONNELS L'accès est payant et l'apport limité à 2 m² par semaine incombrants 107 €/forme Végélaux 53 €/forme Gravats 24 €/forme Bois 72 €/forme

POUR LES GROS APPORTS, les professionnels peuvent utiliser la déchetterle professionnelle Luberon à Plan d'Organ pour plus de renseignements 04.42.86.32.31

PLASTIQUES AGRICOLES

JANVIER: pailoges + serres (Châteaurenard) MARS: pailoges + serres (Mailane, Eyragues, Châteaurenard) MAI: pallages (Maillane, Eyragues, Châteaurenard) JUILLET: paillages + serres (Châteaurenard) SEPTEMBRE-OCTOBRE: paillages couleurs clairs, serres (Châteaurenard, Eyragues, Mallane)



Dans le sac jaune, je dépose... Dans le sac jaune, je dépose...

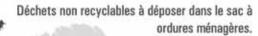


Les bouteilles et flacons en plastique

Les emballages en plastiques recyclables

Bouteilles d'eau, bouteilles de lait, bouteilles d'huile, gels douche, produits vaisselle, yaourts à boire, flacons plastiques de ketchup, mayonnaise.





Tubes de denfifrice, pot de yaourt, gobelets en plastique, boites d'oeufs, le plastique en polystyrène.

EN CAS DE DOUTE IL EST PRÉFÉRABLE DE JETER LES DÉCHETS DANS LE SAC À ORDURES MÉNAGÈRES.

Term de Provence aggiornéssas - Suide du (10

Les cartons et briques alimentaires

Les emballages en carton

Les briques de jus de truit, de lait, de soupe, les boites de céréales, de pâtes/riz, les emballages carton de gâteaux/yaourts, les paquets de cigarettes, les packs de lessive, les boites de chaussures, les boites d'oeufs, les emballages de sucre, les rouleaux de papiers essuie-tout...



Déchets non recyclables à déposer dans le sac à ordures ménagères. Les embolloges en

carton souillés, les emballages en carton mal vidés

EN CAS DE DOUTE IL EST PRÉFÉRABLE DE JETER LES DÉCHETS DANS LE SAC À ORDURES MÉNAGÈRES.

Terre de Provence agglamération - Guide du tri 301 à

5



Les emballages métalliques recyclables

Les boites de conserve, les boites de thé, les barquettes en aluminium, les aérosols, les canettes, les bidons de sirop...



Déchets non recyclables à déposer dans le sac à ordures ménagères :

Le papier aluminium, les paquets de café, les emballages de compost, les boites de conserve mal vidées.

> EN CAS DE DOUTE IL EST PRÉFÉRABLE DE JETER LES DÉCHETS DANS LE SAC À ORDURES MÉNAGÉRES.

Dans le sac jaune, je dépose...

Les papiers, journaux, revues et magazines



Annuaires, catalogues, prospectus publicitaires, journaux, magazines, cahiers, enveloppes, papler...



Les papiers passés au destructeur de documents, les papiers inférieurs à 5 X 5 cm, les films plastiques autour des magazines se jettent dans le bac à Ordures Ménagères





Les sacs jaunes sont à retirer en Mairie. Ils doivent être sortis le mercredi à partir de 17h00 pour être collectés le jeudi matin dès 5h00 selon les secteurs.

Nous vous rappelons que pour des questions d'hygiène, les sacs ne doivent pas être sortis en dehors de ces jours et horaires.



7

LES BONS GESTES DU TRI



Faut-il nettoyer ou laver les emballages avant de les jeter ?

Il suffit de bien les vider de leur contenu, pour éviter de souiller les autres emballages propres tout en préservant les ressources en eau.

Est-ce que je dois compacter mes bouteilles ?

Oui, dans le sens de la hauteur sans pour autant les écraser, pour que l'emballage soit reconnaissable mécaniquement au centre de tri et arienté vers la bonne flière de recyclage.

Faut-il enlever les bouchons des bouteilles plastiques ?

Non surfout pas, car ils sont également recyclés et servent à la fabrication de nouveaux emballages ou de produits (ex : textile polaire).

Que dois-je faire en cas de doute sur un emballage ?

Il est préférable de le jeter avec les ordures ménagères plutôt que de rendre impropre au recyclage le contenu du bac ou sac destiné aux emballages recyclables. N'hésitez pas à nous contacter au 04.32.61.96.38



Que signifie le point vert qui figure sur la plupart des emballages ?

Contrairement à une idée reçue, il ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que son fabricant verse une cotisation à Eco-Emballages ou Adelphe, organismes agréés par l'État, pour aider les collectivités à mettre en place des collectes sélectives.

Dois-je remplir mon sac à ras-bord ?

Non, le risque est que les sacs s'ouvrent lors de la collecte. Mieux vaut répartir les déchets sur plusieurs collectes si vous avez des charges un peu trop lourdes (annuaires, grande quantité de journaux...).

8

Dans les Points d'Apport Volontaire verre, je dépose...







Les bouteilles en verre (huile, eau. alcool, jus de fruit...), les bocaux (confiture, moutarde...), les pots (yaourts, pots de bébé...)

> Les couvercles en métal se jettent dans le sac jaune.





NE RIEN LAISSER AUTOUR DU PAY, SI LE PAY EST PLEIN, CONTACTER LE 04.32.61.96.38



Attention néons directement à déchetterie !





Dans le composteur, je dépose...



Composter : un geste simple pour moins jeter

Le compostage permet de réduire la quantité de dé-chets produits et ainsi maîtriser les coûts llés à la gestion des déchets (collecte, enfouissement...). I permet de produire sans frais un amendement naturel

de qualité à utiliser directement dans son jardin.

Quels déchets peut-on composter ?

Epluchures de fruits et de légumes, pains rassis, filtres et marc de café, coquilles d'oeuts concassées, mouchoirs en papier, essuie-tout... Mais aussi : Fleurs fanées, tonte de gazon, feuilles mortes, branchages de petites

tailes, cendres de bois froides...

Les déchets à ne pas composter

Restes de viandes et poissons, os et coquillages, noyaux, sauces, graisses et huiles, litière d'animaux de compagnie, couche-culotte, mégots de cigarette, écorces

for los mauvaises pa

Vous souhaitez commander un composteur ?

Terre de Provence Agglomération propose des composteurs en plastique :

- de 300 litres à 10 €,
- de 600 litres à 15 €.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 04.32.61.96.38

Dans le sac poubelle, je dépose...



Pots de crême, pots de yaourt, couches culottes, polystyrène, films plasfiques, bar quettes plastiques, absorbants...





Par mesure d'hygiène, je place les ardures ménagères dans un sac fermé et les dépose dans le bac

> Je dispose d'un bac individuel : Je range mon conteneur individuel après la collecte Je sors mon conteneur individuel la veille au soir des jours

Je commande mon bac individuel à la Communauté d'Agglomération, Terre de Provence Agglomération met à disposition des conteneurs individuels ou collectifs suivant le mode de collecte. Les conteneurs individuels sont facturés

25€ et livrés directement à domicile. Pour plus de renseignements : 04.32.61.96.38 Ne sont pas acceptés : grands cartons, encombrants, déchets verts, déchets ména-gers toxiques, ferralle, gravats, déchets électroniques. Je dépose ces déchets en déchetterie

Mes jours de collectes sont :

Limit	Marin	Mergrani II	James	Vendorid	Small

Terre de Provence aggiomération - Duide du tri 2015

11

TERRE DE PROVENCE

Taxe de séjour

Afin de renforcer son action en faveur du développement touristique, Terre de Provence Agglomération a pris la décision, en janvier dernier, et comme dans de très nombreuses autres communautés, d'instaurer une taxe de séjour. « Les dépenses liées au tourisme ne peuvent plus uniquement être supportées par le contribuable et la collectivité. Elles doivent aussi être en partie assurées par le visiteur. Sa contribution se traduit par le paiement de la taxe de séjour » explique Jean-Louis Ichartel, maire de Barbentane et Vice-Président de Terre de Provence au tourisme. Concrètement, cette taxe de séjour est due par personne et par nuit. Elle est directement réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire qui la reverse à la communauté d'agglomération.

L'intérêt est multiple! Cette taxe permettra en effet la mise en place de nouvelles actions en faveur de l'attractivité touristique de notre secteur. Plusieurs pistes de réflexion sont d'ores et déjà avancées du développement de l'offre de découverte avec des circuits de randonnée pédestre et des circuits vélo au renforcement de l'image de notre territoire avec une signalétique développée sur l'ensemble des communes. Du fait de cette collecte, la promotion du territoire pourra également être développée par le biais du site internet, par des actions auprès de la presse et le soutien de manifestations.

TARIFS DE LA TAXE DE SÉJOUR / TOURIST TAX RATES

Par personne et par jour / Per person and per day



Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme

Hotels, holiday residences, furnished flats of tourism

Classement touristique / Tourist ranking	Tarifs /Rates
Palaces	3,00 €
⊗ ⊗ ⊗ ⊗	2,00 €
⊗ ⊛ ⊛ ⊛	1,50 €
⊗ ⊗ ⊗ ⊗	1,00 €
⊗ ⊗ ⊗ ⊗	0,90 €
⊗ ⊗ ⊗ ⊗	0,75 €
Non classé/Unranked *	0,40 €

Campings

Campsites

arifs/Rates
0,55 €
0,20 €
0,20 €

Villages de vacances

Vacation VIIIages

Classement touristique / Tourist ranking	Tarifs /Rates
	0,90 €
8 8 8 8 8 8 8 8 8	0,75 €
Non classé/Unranked *	0,40 €

Aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures

Classement unique / Global ranking

Camper vans' areas and tourist carparks for a duration of 24 hours

rariis / hales
0,75 €

((*) A l'exception des hébergements ayant fait l'objet d'un arrêté d'équivalence / Accommodation subjected to the equivalence by law excepted.

CONDITIONS D'EXONÉRATION

Sont exonérés de la taxe, selon l'article L. 2333-31 du CGCT :

- Les personnes domiciliées sur Terre de Provence Agglomération ayant une résidence passible de la taxe d'habitation;
- Les personnes mineures ;
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la Communauté d'Agglomération;
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

Terre de Provence Agglomeration 21 - Chemin Notre Dame - 13630 EYRAGUES

Tel: 04 32 61 96 30

mail: terredeprovence@taxesejour.fr

lateforme https://terredeprovence.taxeselour.fr

CULTURE & TOURISME



Le musée Urgonia se dote d'un comité scientifique

En début d'année, à l'initiative de Fabrice AUBERT, responsable du Musée Urgonia, un comité scientifique a été mis en place afin de créer une dynamique et une réflexion sur les actions à entreprendre pour pérenniser et poursuivre le développement culturel, éducatif et scientifique du musée. Assurant un suivi des objectifs définis dans le projet scientifique et culturel, il se compose de 8 membres représentant le musée, la commune, les milieux scientifique et muséal.

Aux côtés de Guy ROBERT, Maire d'Orgon et président du comité, Claudette ZAVAGLI, adjointe au patrimoine, à la culture, à la communication et au tourisme d'Orgon, Anne-Marie ROBERT, conseillère municipale, Fabrice AUBERT, paléontologue, responsable du Musée Urgonia, Karine MAZZETTA, responsable de la communication et de l'Office Municipal de Tourisme, siègent des personnalités du monde scientifique : Jean-Pierre MASSE, géologue, professeur émérite AMU, CEREGE, Evelyne CREGUT, paléontologue, conservatrice du muséum d'Histoire Naturelle d'Avignon, Hélène BARGE-MAHIEU, archéologue, conservatrice du patrimoine à la DRAC et Jean PITON, archéologue, chercheur associé au CNRS auprès du musée départemental de l'Arles antique.

Cette première réunion a permis de dresser le bilan de l'année 2015 durant laquelle visites commentées, animations, actions de conservation des collections et recherches scientifiques ont été entreprises. Ce fut également l'occasion de définir le programme 2016 et les priorités pour poursuivre le développement de ce jeune musée. Expositions temporaires, création d'animations diverses et d'un programme pédagogique, sondage archéologique, études spéléologiques ou encore recherches paléontologiques et promotion du géopatrimoine s'inscrivent dans le calendrier.



Visite des membres de la commission européenne

Vendredi 26 février, le Musée Urgonia a reçu Simon GOSS, membre de la commission européenne et Jean-Paul HERREMANS membre de l'équipe externe de suivi mandatés par l'Union Européenne, accompagnés d'Eric BLOT directeur du Parc Naturel Régional des Alpilles et des membres de l'équipe du Life des Alpilles. Cette visite était programmée dans le cadre du suivi du projet Life piloté par le Parc et dirigé par Lisbeth ZECHNER également présente.

CULTURE & TOURISME

Accueillis par Claudette ZAVAGLI et Fabrice AUBERT, ces représentants européens ont pu apprécier le résultat des actions E2 et E6 financées par l'union Européenne dans le cadre du projet Life, concrétisé par la création dans le Musée Urgonia et l'Office Municipal de Tourisme d'un espace d'information ornithologique. Il comporte une exposition consacrée à treize espèces d'oiseaux qualifiées d'intérêt patrimonial européen et la réalisation d'une application « Balades nature » pour smartphones et tablettes mobiles.

Ce partenariat établi entre la mairie d'Orgon et le PNRA afin de sensibiliser et éduquer le public à la préservation de ces espèces menacées et développer l'offre écotouristique du territoire a été félicité.



Exposition: Oiseaux de notre région

Le village d'Orgon possède un patrimoine riche et varié. Aux différents vestiges laissés par le temps s'ajoutent des personnes passionnées qui réalisent dans leurs domaines respectifs un travail de qualité afin de mettre en valeur le territoire. Dans ce contexte, le musée a réalisé une exposition permettant de découvrir divers oiseaux de la région à partir de photos réalisées par Salvador MARTINEZ, photographe animalier habitant le village,

La maîtrise des techniques photographiques, l'amour de la nature, la connaissance des animaux et la patience qui l'animent lui permettent de saisir des moments de vie de différentes espèces animales qui nous entourent. Ces instants magiques qu'il immortalise avec son appareil numérique nous apportent une vision différente et intimiste sur ces animaux généralement craintifs.



Causerie d'Yvette REBIÈRE COSTE - Mémoire vive le 27 février 2016

Yvette REBIÈRE COSTE a répondu à l'invitation de la commission culturelle d'Orgon. Accompagnée de Suzanne GÉRARD VEYSSE, présidente de l'association du mémorial de Jean MOULIN, elle a retracé la vie de ses frères Edmond, Georges et Charles dit Lolo, tous trois résistants durant la deuxième guerre mondiale. Edmond et Georges furent victimes de leur engagement. Lolo en réchappa mais mourut dans un accident de moto peu après la Libération. Yvette s'est remémorée le sort de leur frère de cœur Albert

CULTURE & TOURISME

GERARD, mort à la bataille de Stuttgart en avril 1945. Elle rappela le souvenir de ses parents. Son père, Charles COSTE, deux fois Maire d'Orgon, puis Sénateur, fit preuve de dignité dans les circonstances les plus éprouvantes. Elle évoqua le courage de sa mère qui vit mourir six de ses sept fils. Ses paroles résonnèrent dans le cœur de l'assistance très nombreuse, elles redonnèrent vie, le temps d'un après-midi aux membres de cette belle et grande famille occupés à travailler dans leur ferme ou leur boucherie de la Grand-rue. Yvette seule fille d'une fratrie de huit enfants naquit en 1933 et c'est la fillette qu'elle fut qui fait revivre ce cercle familial si durement affligé par le conflit mondial. Comment tracer son sillon après ces tragédies? Elle réussit son concours des bourses, poursuivit ses études comme interne à Aix et fit une carrière d'enseignante en anglais. Le devoir de mémoire ne l'a jamais quitté, elle s'en acquitte encore ce jour. Avec ses frères survivants, Gaston qui fut boucher à Orgon et Guy qui reprit la ferme aux côtés de son père.

Des instantanés des temps heureux, Georges développait lui-même ses clichés, des lettres de déportation, ont accordé s'il l'eut fallu un surcroît d'âme et d'humanité à cette traversée du passé douloureux d'Orgon.



Sorties ornithologiques

Malgré un temps maussade, la première sortie proposée le samedi 2 avril dans le cadre du programme Life par le PNRA, en partenariat avec le musée Urgonia, a permis à une vingtaine de participants de découvrir l'ensemble du sentier ornithologique d'Orgon présenté sur l'application mobile Balades Nature du Parc. Sous la conduite de Benjamin SALVARELLI, membre du Bureau des Guides Naturalistes, le groupe a observé et écouté les chants de diverses espèces d'oiseaux. Passereaux, hirondelles, alouette, faucon, épervier, monticole et de nombreuses autres espèces ont accompagné les participants depuis le musée jusqu'à la tour du télégraphe en passant par le château, la chapelle Notre-Dame de Beauregard et le vallon de Lavau.

La deuxième sortie s'est déroulée le samedi 25 juin. Elle fut animée par Frédéric BOUVET également membre du Bureau des Guides Naturalistes. Cette fois-ci, soleil et chaleur étaient au rendezvous pour accueillir la vingtaine de participants. La diversité de l'avifaune présente sur le territoire a permis l'écoute ou l'observation de nombreuses espèces parmi lesquelles fauvette à tête noire, fauvette mélanocéphale, mésange charbonnière, chardonneret, rouge queue, martinet noir, martinet à ventre blanc, geai, corneille...



Exposition: Quand le fossile devient une œuvre d'art

Le Musée Urgonia présente depuis le 2 mai et jusqu'au 30 septembre une exposition temporaire où l'art et le géopatrimoine se mêlent pour former un ensemble harmonieux qui vous invite à un voyage insolite, admiratif et intemporel. Venez découvrir cette exposition qui dévoile un ensemble de fossiles, sélectionnés pour leur originalité, leur esthétisme et la qualité de leur préparation.

Révélés par Luc EBBO, naturaliste passionné, ces témoignages de vie nous permettent de porter un regard nouveau sur ces vestiges du passé. Enfant du pays, Luc a récolté ses premiers fossiles en arpentant la Provence dès son plus jeune âge. Depuis, la passion suscitée par la découverte de ces organismes disparus ne l'a plus quitté. Entre ses mains, le fossile est sublimé, il atteint une dimension supérieure à celle de l'objet d'étude scientifique et révèle toute la beauté du patrimoine paléontologique. Le talent et l'étonnante sensibilité artistique qui l'anime révèlent de véritables œuvres d'art. Poissons, étoiles de mer, tortue, crabe, cimetière marin constitué d'ammonites vous transportent, telle une machine à remonter le temps, vers des époques lointaines où l'homme n'existait pas.



Lundi de Pâques à Notre-Dame de Beauregard

Après la journée pluvieuse du dimanche de Pâques le Beau soleil brilla tôt ce lundi sur l'antique oppidum de Beauregard. À pied d'œuvre dès 10h00 l'équipe de l'Office Municipal de Tourisme - Musée Urgonia et les membres du Prestige de l'Église s'apprêtaient à accueillir tous les amateurs d'un piquenique amical, familial et champêtre sur les restanques du monastère.

À midi les retrouvailles amicales ont prolongé jusque vers une heure l'apéritif offert par l'Office Municipal de Tourisme. Ensuite les quelques cent-cinquante convives ont partagé les repas tirés du sac, agrémentés par les crêpes salées et sucrées de William et Brigitte et la buvette tenue par le Prestige de l'Eglise. Vers 15 heures les jardins ont résonné, sous la baguette de Guy SYLVESTRE qui dirige l'Harmonie du Soleil, une formation de trente musiciens. L'atelier de décoration des œufs de Pâques et la chasse aux œufs en chocolat que les plus grands avaient soigneusement cachés ont occupé les plus jeunes! Ajoutez à ce beau programme un supplément d'âme conféré par les cimes des Alpilles, le vertige du panorama, l'écho du passé et la spiritualité du lieu.







Ateliers pour enfants

L'équipe du Musée Urgonia - Office Municipal de Tourisme s'est agrandie au mois d'avril avec l'arrivée d'une médiatrice culturelle et scientifique, Marine GILTZINGER, afin de mettre en place des projets pédagogiques. Les premières actions ont concerné la mise en place des ateliers pour enfants. L'objectif est simple : faire découvrir le musée autrement que par la visite commentée traditionnelle, car le musée doit être un lieu d'étude certes, mais surtout de « délectation ». Pour cela, rien de tel qu'allier la théorie à la pratique et il y en a pour tous les âges et tous les goûts!

Lancés au mois de mai, les ateliers ont rencontré un tel succès que la programmation a été renouvelée au mois de juin. Les plus manuels ont travaillé l'argile et la peinture pour fabriquer des poteries comme le faisaient les hommes préhistoriques ; tandis que les passionnés de fossiles sont devenus, le temps de quelques heures, des paléontologues en herbe.

Les participants ont ainsi découvert une partie des mystères d'Orgon et se sont appropriés l'histoire de leur beau territoire.

À ce jour, les ateliers pédagogiques ont rassemblé plus d'une soixantaine d'enfants, petits et grands. Leur motivation et leur intérêt pour le Musée Urgonia et ses activités nous ont encouragés à proposer de nouvelles séances d'ateliers pendant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet www.visitorgon.info pour découvrir les nouveaux thèmes d'ateliers ainsi que leurs dates. Le nombre d'inscrits est limité à douze enfants par ateliers, alors dépêchez-vous, nous vous attendons!





Nuit du musée

Pour la première fois depuis l'ouverture de ce jeune établissement, le Musée Urgonia a participé à l'édition 2016 de la Nuit Européenne des Musées. L'équipe du musée a été ravie d'accueillir tout au long de la soirée plus de 150 personnes, dont 70 enfants.

A cette occasion, les salles d'expositions ont été plongées dans le noir, et les enfants, en bons détectives téméraires, ont mené l'enquête à l'aide de lampes torches pour trouver le responsable du vol de l'œuf d'Alcide le Manchot...

En extérieur, un diaporama musical, réalisé avec les clichés de plusieurs personnes dont les photographes Michel LACANAUD et Salvador MARTINEZ, a conduit les participants, parfois sous un angle insolite, dans une visite du patrimoine et des curiosités d'Orgon. Les élèves de seconde des classes de Marie-Pierre GRANGE, professeur de SVT du Lycée Saint-Charles de Saint-Martin-de-Crau, furent également à l'honneur. Des vidéos réalisées dans le cadre d'un programme pédagogique, en partenariat avec l'association Chemin Faisan et le PNRA, à partir de visites commentées du Musée et du sentier de la Pierre, ont été projetées en avant-première sur grand écran. Tout au long de cette soirée, dans la cour du musée, un service de petite restauration-buvette fut assuré par des bénévoles dynamiques dans une ambiance café-concert. Les animations ont été accompagnées par l'ensemble Gala trio au sein duquel Christel LINDSTAT, contralto, Frédéric BESOZZI au violon et Renaud GIGORD à la harpe ont apporté une note musicale fort appréciée, confirmant ainsi le caractère multi-culturel de ce lieu.





Des élèves de l'Essonne et de Saône-et-Loire reçus par le Musée Urgonia

Le musée a accueilli plusieurs établissements scolaires durant le premier semestre dont 48 élèves du collège Louis ARMAND de Dreux et 20 élèves du collège Roger SEMET de Digoin. Les enseignants, séduits par la thématique géopatrimoine offerte par le Musée et le sentier de la Pierre, ont programmé cette visite dans leur voyage scolaire.

L'intérêt exprimé par ces deux établissements scolaires extra-régionaux pour le géopatrimoine local encourage à poursuivre le travail d'animation et de communication sur le musée et ses activités.





Visites commentées

Les visites commentées se poursuivent et rencontrent toujours autant de succès auprès du public. La présence de Marine GILTZINGER, archéologue de formation, aux côtés de Fabrice AUBERT améliore la qualité des visites dans le musée et sur le sentier de la Pierre.

Le nombre de visiteurs est en progression sur le premier semestre. Les groupes également ; l'Association du Patrimoine Montfrinois, les Naturalistes du Pays d'Apt, l'Association du Patrimoine de Châteaurenard, les Amis du Vieil Arles, le Groupe Archéologique de Mouriès et la Tortue Venelloise nous ont honorés de leur visite.







Les collections permanentes se complètent

Grâce aux bonnes volontés de certains naturalistes passionnés de paléontologie, les collections permanentes s'enrichissent. Dernier arrivé, le prêt d'un bel échantillon de *Matheronia munieri*, rudiste du calcaire urgonien découvert lors des matinées organisées par la société Omya.

La direction du Musée remercie l'ensemble des passionnés qui œuvrent pour la mise en valeur du patrimoine paléontologique local.



Journée Nationale de l'Archéologie

Le 18 juin, le Musée Urgonia a mis la discipline archéologique à l'honneur en participant à la Journée Nationale de l'Archéologie. Et ce ne sont pas les orages qui nous ont empêchés de profiter de la journée!

Des visites commentées du musée, et en particulier de la section Archéologie, ont été animées tout l'après-midi par Fabrice AUBERT, responsable du Musée Urgonia. L'atelier d'initiation au métier de l'archéologue, rapatrié à l'intérieur du musée, a ravi petits et grands qui ont dégagé minutieusement, sous la conduite de Marine GILTZINGER, des vestiges vieux de plus de 2000 ans. Portés par l'enthousiasme des participants, nous avons décidé de proposer à nouveau cet atelier le 17 août.



Dernière minute

Le Musée, grâce à l'action de mécénat portée par les sociétés Omya, Intermarché Les portes de Beauregard, Lacoste, Durance Nettoyage et avec le soutien de l'Association des Amis du Site d'Orgon, dévoilera le 17 septembre une nouvelle exposition, intitulée « Escale en Gaule romaine ».

En lien direct avec le thème de cette 33^{ème} édition des journées du Patrimoine, la municipalité remerciera lors de cette présentation, les personnes et les mécènes qui, par leur démarche citoyenne, participent à la constitution des collections exposées dans le Musée.

Échos de la Médiathèque

Le programme du prochain semestre

Le 14 octobre 2016 à 18h30, dans le cadre de la semaine du goût, nous vous proposons de découvrir des textes de la littérature lus et interprétés par l'Association A Hautes Voix. La rencontre se terminera par une collation tirée du sac.

Le 22 octobre 2016 à 15h00, rencontre avec Ahmed TIAB, auteur de romans policiers. Nos lecteurs le connaissent à travers son premier roman, Le Français de Roseville, éditions De l'Aube, qui est déjà sur nos rayonnages. Nous avons apprécié son récit et nous voudrions vous faire partager notre coup de cœur.

Le 4 novembre 2016 à 20h30, dans le cadre de la semaine du documentaire et du court métrage,

nous projetterons des courts métrages réalisés par les étudiants du MOMA d'Arles. Mr Mathieu REY professeur animera la séance avec l'enthousiasme qu'on lui connaît.

 $\label{eq:local_local_local_local_local} Le\,26\,novembre\,2016\,\grave{a}\,16h30,\,nous\,vous\,proposons\\ une sieste littéraire. Nous irons «Ailleurs » avec Mélanie\\ GAUTIER et Laurie WILBIK. N'oubliez pas d'apporter\\ votre coussin et un petit plaid pour les frileux.$

Le samedi 3 décembre 2016 à 16h00, nous recevons la « Compagnie Têtes de bois » avec son spectacle Cabaret sous la neige. Un spectacle féérique pour les enfants à partir de 18 mois. Attention places limitées.

Nous espérons que ce programme suscitera votre curiosité et que vous serez nombreux à nous rendre visite.

Horaires d'ouverture de la Médiathèque

Mardi de 10h00 à 12h00 & de 16h00 à 18h30

Mercredi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h30 Vendredi

de 10h00 à 12ème & de 16h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h30

Dictée sous les micocouliers

Pour la deuxième année, dix-sept élèves, jeunes et moins jeunes se sont présentés Place de la Liberté pour écrire la dictée. Serge PORTAL, revêtu de sa blouse grise, a dicté un texte écrit par Claudette ZAVAGLI « La Verdoyère » qui retraçait un épisode de la guerre d'après le souvenir d'Henri PONS. Tous les élèves ont été appliqués. Des bons points et des images ont été distribués.

Ce moment de convivialité s'est terminé autour d'un verre et le sujet de conversation était la grammaire française et l'histoire locale.

Concours de la nouvelle et de peinture

Comme chaque année, l'association Léz'arts des Falaises en partenariat avec le Crédit Agricole a organisé un concours de la nouvelle et un concours de peinture. Les écrivains ont eu un mois pour rédiger leur nouvelle. Les peintres ont envahi le 10 juillet le site de Notre-Dame de Beauregard et ont croqué Beauregard à l'aquarelle, au pastel, à la gouache et à l'encre. Toutes les œuvres étaient différentes mais d'une grande qualité. Le 10 au soir autour un verre de marquisette bien frais, les prix du concours de peinture ont été décernés. Nous remercions les membres du jury et monsieur André DE LUCAS, président de la Caisse Locale du Crédit Agricole de Sénas pour la dotation des premiers prix des concours, sa présence et sa gentillesse.



Concours de la nouvelle :

1^{er} prix à Mme PEYRAMAYOU pour « Au père tranquille ».

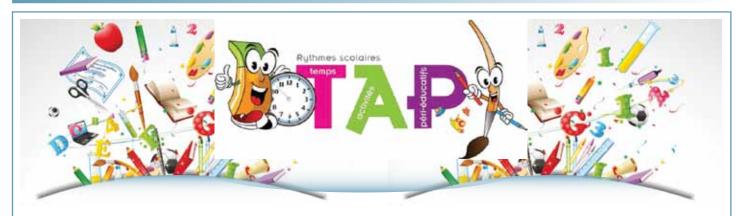
2^{ème} prix à Mme SANCHIS pour « Sik à bonn Kann ». 3^{ème} prix à Mme SARTON pour « Le secret de Joseph » et Romain pour « Rêver n'est pas jouer ».

Concours de peinture:

1er prix à Rob ELIAS.

2^{ème} prix à Michel BRAILLON.

3ème prix à Christian MITIFIOT.



À partir de la rentrée 2016, les Nouvelles Activités Périscolaires se dérouleront le jeudi aprèsmidi de 13h30 à 16h30. Les enfants auront accès à diverses activités gratuites adaptées à leur âge.

Les enfants de la maternelle seront encadrés par les ATSEM Nelly, Barbara, Roselys, Olivia ainsi que le personnel de la Médiathèque Charlette, Mireille, Caroline et Anaïs.

Les activités proposées pour l'année 2016 / 2017 :

- Initiation atelier jeux de société.
- Initiation atelier cuisine.
- Initiation jeux sportifs.
- Initiation arts plastiques.
- Initiation devenir illustrateur.













Coté primaire les enfants s'initieront :

- Au football avec Yassine.
- Aux jeux collectifs avec David.
- Aux jeux de plein air, jeux de société avec Sophie.
- À la danse en ligne avec Corinne.
- À l'atelier relaxation et concentration avec Evelyne.
- À l'informatique avec Cyril.
- À la musique avec Jérémy.
- À l'atelier scientifique avec Virginie.
- À l'atelier « Kamishibai » théâtre de papier avec Sigrid.



Attention!!

Les premiers ateliers NAP commenceront le premier jour de la rentrée, le jeudi 1^{er} septembre 2016. Les enfants qui n'auront pas rempli de dossier d'inscription ne seront pas acceptés! Dossiers à retirer auprès des ATSEM ou de l'association Lou Pitchoun.









École maternelle

Spectacle de marionnettes La princesse au bouton d'or

Projet d'école : les petites bêtes

Nous avons observé les petites bêtes dans les boîtes loupe. Maintenant, nous connaissons les différentes parties du corps des insectes, leurs noms, où ils vivent, comment ils se nourrissent. On différencie les insectes, les arachnides, les myriapodes et crustacés, les mollusques et les vers. Nous avons installé un hôtel à insectes dans la cour de l'école pour leur permettre de se mettre à l'abri pendant l'hiver. Il est important de les respecter et de ne pas leur faire de mal.





















Proposition
de
cette année:
les petites bêtes
&

la couleur

Nous avons exposé tout le travail de toute l'année scolaire sur les insectes et la couleur.

Sortie
aux Ocres
de
Roussillon











Cette année encore l'école élémentaire d'Orgon a mis en place de nombreux projets.

Le cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) a travaillé en partenariat avec le PNRA sur le thème du défi climatique :

- Comprendre l'impact de l'activité humaine sur notre environnement.
- Comprendre et mettre en œuvre des gestes citoyens dans les situations de la vie quotidienne.

Les actions ont porté sur la lecture de paysage et la création d'affichages illustrant les gestes éco-citoyens.

Parmi les prolongements du projet nous pouvons noter la plantation d'arbres et la création d'un jeu de plateau avec la classe ULIS en liaison avec le collège.

Grâce à l'Usep et ses représentants au sein de l'école le cross a rencontré un vif succès. Il a regroupé environ 200 enfants de plusieurs écoles (Orgon, Plan d'Orgon et la classe de SEGPA du collège Mont-Sauvy). Nous tenons à remercier Mr GLAISE (intervenant sportif), les services techniques de la mairie ainsi que les parents d'élèves qui nous ont aidés pour l'installation et le rangement et tous ceux qui sont venus encourager les enfants. Un grand merci également à Mr KUHN qui a été notre photographe tout au long de cette journée.

En cette fin d'année, les enseignants de l'école ont organisé deux randonnées : une pour le cycle 3 dans le massif de la Sainte-Victoire et une pour le cycle 2 aux alentours d'Orgon. Tous ont apprécié ce moment convivial qui entre néanmoins dans les projets de classe.





Collège Mont-Sauvy

Le collège Mont-Sauvy s'est doté d'un Plan de Prévention et de Lutte contre les violences et le harcèlement.

Grâce à un partenariat avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile, Gendarmerie d'Aix en Provence, qui dure depuis près de dix ans, les élèves sont sensibilisés à plusieurs dangers. Ainsi, au mois de novembre, la BPDJ est intervenue dans le cadre de la prévention des addictions auprès des élèves de 4ème. Les élèves de 5ème quant à eux ont reçu une information sur les dangers possibles d'internet et des réseaux sociaux. La BPDJ est aussi venue parler des violences et de la loi. aux élèves de 6ème.



Des élèves du collège Mont Sauvy d'Orgon en visite à Arles

Lundi 29 février, deux classes du collège Mont- Sauvy sont allées à Arles. Les classes de 6ème5 et 6ème7 se sont rendues dans cette cité de l'Antiquité pour visiter les monuments romains. Le matin, la visite était réalisée par deux guides de l'Office de Tourisme. Les élèves ont pu faire le circuit du théâtre antique, l'amphithéâtre et les thermes de Constantin. L'après-midi, nous étions au musée de l'Arles Antique. Deux médiateurs nous ont montré les maquettes des monuments du spectacle ainsi que le chaland, grande péniche qui naviguait sur le Rhône. Ensuite les élèves ont mis en pratique l'architecture romaine avec des petites briques.



Journée Portes ouvertes le samedi 23 avril au collège Mont-Sauvy

C'est l'occasion d'échanges fructueux entre les parents des futurs élèves de 6ème et les équipes pédagogiques



De plus, tous ont pu participer à l'inauguration du préau du collège devenu désormais le siège d'un beau projet artistique nommé « Les yeux au plafond ». Tout au long de l'année scolaire, les élèves des classes de SEGPA ont travaillé sur ce projet, né de l'étude d'un artiste contemporain nommé JR. Ils ont photographié plus d'une centaine de regards d'élèves et de personnels du collège. Chaque personne devait associer un message à cette prise de vue. Grâce à l'aide de la société de sérigraphie « Enseignes et Néons d'Istres » les regards ont été imprimés en grande taille et les affiches ont été collées par les élèves au plafond du préau. Cette journée s'est clôturée avec le sentiment d'une attractivité retrouvée au bénéfice du collège.

Un projet novateur...

La préparation du BiA par les élèves de 3^{ème} qui ont pu effectuer deux vols au dessus des Alpilles. 100% des élèves ont eu le diplôme en 2016.





Tous les élèves de 4^{ème} ont été formés aux gestes qui sauvent par Mr JOLY du CSP de Sénas.

Quatorze élèves de 3ème ont passé le diplôme Prévention Secours Civiques niveau 1.





Opération « Vive mon collège, une architecture à vivre »

Le CAUE des Bouches-du-Rhône intervient dans les écoles, les collèges et les lycées du département à la demande des enseignants sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement avec pour objectifs de sensibiliser les jeunes à la culture architecturale. Les élèves de la classe de 5ème6 présenteront leur travail, mené avec l'artiste vidéaste Octavia de LARROCHE ainsi que les enseignants Véronique RICARD pour la technologie et Jean-Marc LEFÈVRE pour les arts plastiques. Ils ont travaillé sur l'espace du collège, comment l'appréhender et le montrer. Le vernissage s'est déroulé le jeudi 16 juin en présence de Mr ROBERT, de Claudette ZAVAGLI, adjointe au maire déléguée à la culture, au patrimoine et au tourisme, d'Anne-Marie ROBERT et Sandra BELHEINE, conseillères municipales.





ENFANCE ET JEUNESSE

Association Lou Pitchoun Accueil périscolaire - Accueil de loisirs 3 - 11 ans

Le centre aéré ouvre ses portes pour les vacances d'été à partir du mercredi 6 juillet 2016.

Au programme : journée piscine, stage de magie, randonnée avec les ânes, parc Amazonia, labyrinthe géant, ... Deux soirées camping à la Vallée Heureuse d'Orgon sont prévues les 11 juillet et $1^{\rm er}$ août.

Un séjour « la tête dans les étoiles » est organisé à Saint Michel de l'Observatoire du 16 au 19 août : construction et lancement d'une micro fusée, observation des étoiles et du soleil aux instruments, veillées, cabanes... Il reste des places !!

Un défi nous attend : le centre aéré va participer à un nouveau concours national. Le thème sera « construis et décore ton dragon imaginaire ». Les centres aérés gagnants recevront des jeux surprises.





LOU PITCHOUN





Renseignements et inscriptions au bureau de l'association situé à côté de l'école élémentaire Téléphone: 04 90 73 07 90

Adresse mail: association.lou-pitchoun@wanadoo.fr

ENFANCE ET JEUNESSE

Accueil adolescents Main dans la Main

Les jeunes ados de l'ACM Main dans la Main ont commencé l'été comme chaque année le 21 juin avec la fête de la musique qui cette année a réuni trois groupes de rock de l'atelier initiation musique : Delicatess et deux nouveaux groupes, Thursday Seventeen (composé de Tiphaine, Manon, Lina, Benjamin et Jordan) et So' Mazing (avec Ella, Jordan, Yanis, Titouan et Valentin).

Au programme de cet été, le tournage d'une émission TV avec l'association O2 Zone qui mettra en valeur les appels à projets des jeunes, une journée à SplashWorld, une journée au Wakepark du lac d'Orgon, le tournage de deux clips vidéos « le tube de l'été » et la chanson « Main dans la Main » du groupe Delicatess dans le but de promouvoir la sortie de leur premier album ainsi qu'une grande soirée concert au festival Zic Zak d'Aix-en-Provence avec le groupe General Electricks, suivie de deux minis camps à Valensole, et en Ardèche vers Balazuc que nous visiterons aussi. L'été se terminera avec notre traditionnelle grande journée du n'importe quoi avec des jeux d'eau plus loufoques les uns que les autres.





Les jeunes sont aussi au cœur de nouveaux projets.

- « Unissons-nous, partageons tous », qui a pour but de proposer à des jeunes porteurs de handicaps de vivre et de partager des moments avec nous, lors de sorties, de projets et d'événements communs. Les jeunes ont pris contact avec l'APF, association des paralysés de France et l'association Roby et compagnie.
- « Une chanson pour un don... ça continue » dont l'objectif sera d'enregistrer trois compositions du groupe Délicatess et de les vendre aux profits d'une association caritative. Cet été les jeunes tourneront un clip vidéo promotionnel d'une de leurs chansons.
- « Ce n'est pas un défaut » en partenariat avec la Maison des Adolescents aura pour but de créer un court métrage sur toutes les formes de discriminations que les jeunes peuvent rencontrer et de leur proposer des rencontres et des débats.
- La 4^{ème} édition du tremplin des jeunes talents de Familles Rurales aura lieu cette année à Cabannes le vendredi 28 octobre. Nous recherchons de jeunes artistes, groupes, comiques, danseurs. Merci de nous contacter.

Cette année, les jeunes ont vu leur futur accueil se construire, mur par mur, il sera à côté de la salle des fêtes près de l'Intermarché d'Orgon. Ils sont très impatients d'inaugurer comme il se doit cette nouvelle salle.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 04 90 73 35 76



Félicitations Mme BELTRAMO

Madame Gisèle BELTRAMO a encore cette année intégré l'équipe de France DTL. Elle a défendu les couleurs de la France et de notre région aux championnats d'Europe et du monde à Dublin au mois de juillet.



Malgré un niveau de compétition très élevé, elle a terminé première de l'équipe de France dans les deux épreuves. Nous la félicitons.

Tennis

La commune d'Orgon souhaite relancer le club et les cours de tennis.

Elle est donc à la recherche d'un professeur diplômé et de bénévoles passionnés.



Félicitations au FAVD

C'est une saison « doublon » pour le FAVD : doublon comme deux équipes seniors, qui accèdent au niveau supérieur, doublon comme deux équipes finalistes de leurs coupes respectives. C'est le parcours réalisé par les seniors RNB lors de cette saison 2015 / 2016. Si pour la B de Karim CHOUAHDA les choses se présentaient dans les meilleures conditions, cela était bien différent pour la « une » qui comptait huit points de retard à la trêve hivernale. Une prise de conscience de tous, l'envie de réussir et la machine Val Durance sous la houlette de Momo EL MARBOUH réussit son pari en terminant champion de la PHA lors de la dernière journée.

Champion synonyme d'accession en Division Honneur Régionale avec des équipes comme Arles et Istres, deux places fortes du football provençal, l'AS Monaco ou encore Gardanne, La Ciotat, Berre, Rousset et les plus éloignés Mouans Sartoux, Cagnes et Sainte-Tulle. Treize adversaires de qualité que nous aurons le plaisir de voir fouler la pelouse du stade Taberner.

Coup de chapeau à la vingtaine de joueurs qui sous la houlette de Mr EL MARBOUH ont tout au long de la saison « régalé » leur public.



Félicitations à nos jeunes boulistes

Nos jeunes Orgonnais, Dorian MIROCOLO, Enzo MILANO et Enzo REYNE, ont participé au concours de boules du Mondial la Marseillaise. Ils ont été éliminés en demi-finale sur le score de 13 à 9. Toutes nos félicitations à cette belle équipe de champions!



Escalade - Esprit Grimpe

L'association Esprit Grimpe propose deux stages d'escalade gratuits pour les jeunes Orgonnais de 11 à 17 ans organisés dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances.

Le premier aura lieu du samedi 13 au lundi 15 août de 9h00 à 17h00 et le second du mardi 16 au ieudi 18 août aux

mêmes horaires.

programme, escalade en falaises, via corda et rappel sur les falaises d'Orgon.



CONTACT: 06 63 49 35 52 Vanessa 06 34 32 74 89 Christophe

EMAIL: associationespritgrimpe@gmail.com

WEB: www.espritgrimpe.com

Carnaval

organisé par la FCPE le samedi 26 mars



Portes ouvertes à la RCSC

Par cette belle journée du 21 mai, la Réserve Communale de Sécurité Civile d'Orgon a organisé la journée « Portes Ouvertes ».

Sous le soleil printanier, les nombreux enfants sont venus exercer leurs talents au jeux proposés tels que le chamboule tout, la pêche aux canards et autres activités, pendant que les parents nous posaient des questions sur les différentes missions qui nous sont confiées en cas de feux de forêts, inondations.

Le Responsable de la Réserve Mr David SCHULTZ, épaulé par Mr Germinal IBARZ, Président de l'Amicale, tiennent à remercier tous les bénévoles qui se sont investis pour cette journée, ainsi que les divers services qui ont participé à cette manifestation comme la Mairie d'Orgon, les Sapeurs Pompiers de la ville de Sénas, le Comité des Feux de Mouriès, pour que cette journée reste inoubliable





Fête médiévale organisée par les Restanques du Château le samedi 2 juillet



Programme de la Fête Votive

Mercredi 10 août

20h30 - Retraite aux flambeaux. Départ place de la Liberté.

21h30 - Intervillages avec la Manade Coulet aux Arènes animé par la peña Los Caballeros. Entrée gratuite.

Vendredi 12 août

9h00 - Concours de boules des jeunes de moins de 14 ans et des Anciens, place du Four à Chaux. Déjeuner offert.

12h00 - Aïoli animé par la peña de Saint-Etienne du Grès quartier de la Savoie. Prix : 18 euros.

15h30 - Concours de boules mêlée par deux, place du Four à Chaux.

17h00 - Course de taureaux comptant pour le Trophée de l'Avenir, championnat de France espoirs, trophée San Juan, trophée Louis Thiers, aux Arènes organisée par le Club Taurin.

19h00 - Apéritif d'ouverture de la Fête Votive offert à la population place du Four à Chaux.

21h00 - Soirée dansante animée par l'Orchestre Les Mélomanes place du Four à Chaux.

Samedi 13 août

9h00 - Concours de coinche place du Four à Chaux.

10h00 - Jeux pour les enfants de moins de 14 ans place de la Liberté.

15h30 - Concours de boules mêlée par deux, place du Four à Chaux.

17h30 - Spectacle équestre Caval Show aux Arènes. Entrée gratuite.

19h00 - Concours de taureaux mécaniques place du Four à Chaux.

20h00 - Soirée moules frites place du Four à Chaux. Prix : 10 euros.

21h30 - Soirée mousse avec A2 Events place du Four à Chaux.

Dimanche 14 août

9h00 - Ball-trap au Ball-trap du Rocher.

9h30 - Déjeuner au pré à la Manade Coulet animé par la peña Les As Trop Notes.

15h30 - Concours de boules mêlée par deux, place du Four à Chaux.

20h00 - Bourride place du Four à Chaux. Prix : 22 euros.

22h00 - Soirée spectacle animée par le Magic show avec A2 Events place du Four à Chaux.

Lundi 15 août

9h00 - Concours de boules tête à tête, place du Four à Chaux. Déjeuner offert.

9h30 - Concours de pêche au Canal Gamet.

10h30 - Messe de l'Assomption en l'Église Paroissiale.

12h00 - Saucisses party animée par la peña Les Escoutailles.

15h30 - Concours de boules Souvenir Dédé Contreras, équipes choisies par deux, place du Four à Chaux.

21h30 - Grand Feu d'artifice par la société Imagine au stade Taberner.

22h30 - Spectacle Johnny Show avec A2 Events place du Four à Chaux.

La Fête Votive est organisée par le Comité des Fêtes en partenariat avec les associations du village.

Renseignements et inscriptions à l'Office Municipal de Tourisme - Musée Urgonia 04 90 73 09 54

Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas d'accidents. Présence obligatoire des parents pour les activités des enfants.

Liste des associations

A.D.M.R. - 04.90.50.75.20

Agir pour Orgon - 06.95.55.08.29

Alp'ages Coordination - 04.90.92.60.05

Amicale de la Réserve Communale de Sécurité Civile - 06.74.39.32.86

Amicale des chasseurs de sangliers - 04.90.73.06.12

Amicale pour le don de sang bénévole - 04.90.73.05.15

Amis du Site d'Orgon - 04.90.73.36.61

A.O.C.A. - 04.42.05.72.91

Association Foyer Rural - 06.46.31.65.43

Association Léz'Arts des Falaises - 04.90.73.09.54

Association sportive du collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Association sportive de l'école élémentaire - 04.90.73.00.63

Atelier du Moulin - 06 65 64 42 70

Athlétic Club - 04.32.61.09.32

Ball-trap du Rocher - 06.09.97.87.37

Club du 3ème Âge - 04.90.73.01.96

Club Taurin La Bouvine - 04.42.55.61.51

Comité des Fêtes - 04.90.73.09.54

Entente halieutique - 06.13.58.86.44

Familles Rurales - 04.90.59.07.46

F.C.P.E. Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

F.C.P.E. École primaire - 06.23.12.62.97

La Boule de Beauregard - 06.75.85.69.30

La Contrée d'Orgon - 04.90.73.09.54

Le Prestige de l'Église - 04.90.73.00.70

Les Amis de Beauregard - 04.90.73.34.81

Les Restanques du Château - 04.90.73.09.54

O.C.C.E. École élémentaire - 04.90.73.00.63

O.C.C.E. École maternelle - 04.90.73.05.48

Orgon Loisirs - 06.18.71.48.34

T.M.S. - 04.90.55.17.09

Team Match Fishing Organ - 06.11.20.12.68

Tennis Club - 06.15.94.60.03

Société de Chasse - 04.90.73.02.91

Solidarité paysanne - 04.90.73.17.61

Val Durance - 06.12.55.17.86

TRIBUNE

Primaire de la Droite Républicaine

Les dimanches 20 et 27 novembre prochains auront lieu les élections pour désigner le candidat des Républicains qui sera ensuite le candidat pour les élections présidentielles de 2017.

À Orgon, ces élections se dérouleront dans la salle du Troisième Âge au-dessus du Foyer Rural de 8h00 à 18h00. Elles sont ouvertes à tous les électeurs de la commune.

Les conditions d'accès au vote sont :

- Être inscrit sur la liste électorale d'Orgon.
- Payer une participation de deux euros qui sert à couvrir les frais des élections.
- Signer un document d'adhésion aux valeurs de la droite Républicaine.

Ces élections sont primordiales pour l'avenir de notre pays. Nous vous y attendons nombreux.

Serge PORTAL

AGENDA 2016



Vendredi 5 août : De 19h00 à 23h30 - Nocturne au Musée Urgonia.

Samedi 6 août : Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 6 août : 21h30 - Spectacle taurin aux Arènes organisé par le Club Taurin. Recortadores, capea et razeteurs.

Mercredi 10 août : 21h30 - Intervillages avec la Manade Coulet aux Arènes.

Du vendredi 12 août au lundi 15 août : Fête votive organisée par le Comité des Fêtes.

Vendredi 12 août : 17h00 - Course de taureaux comptant pour le Trophée de l'Avenir, championnat de France espoirs, trophée San Juan, trophée Louis Thiers, aux Arènes organisée par le Club Taurin. Razeteurs invités : Fouad, Gaillardet, Pradier, Sabot et Sanchis. Manades : Agu, Coulet, Lautier et Richebois.

Mardi 16 août : Concours de boules à la longue, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 20 août : 21h30 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin. École taurine de Saint-Rémy de Provence. Manades : Coulet et Lautier.

Mercredi 24 août : 17h00 - Libération d'Orgon à la Stèle commémorative située entre la D7n et la place du Four à Chaux



Samedi 3 septembre : Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Dimanche 4 septembre : Concours de ball-trap au Ball-trap du Rocher organisé par le BTC du Rocher.

Mercredi 7 septembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Samedi 10 septembre : Concours de boules, mêlée, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 17 septembre : Journée du Patrimoine et inauguration de l'exposition archéologique « Escale en Gaule romaine » au Musée Urgonia.

Lundi 19 septembre : De 15h30 à 19h30 - Collecte de Sang au Foyer Rural organisée par le Don de Sang Bénévole d'Orgon.

Samedi 17 septembre : Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

AGENDA 2016



Samedi 1^{er} octobre : Concours de boules, mêlée, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Mercredi 5 octobre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Vendredi 14 octobre : Lectures gourmandes dans le cadre de la semaine du goût à la Médiathèque.

Samedi 15 octobre : Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Mercredi 26 octobre : Atelier d'arts plastiques pour les enfants et leurs parents animé par Carolle Challeau à la Médiathèque. Préparation des décorations de Noël.



Mercredi 2 novembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Vendredi 11 novembre : 11h30 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.

Dimanche 13 novembre: 17h00 - Loto du Club Taurin au Foyer Rural.

Dimanche 20 novembre : Toute la journée - Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes et l'Office Municipal de Tourisme. Et aussi : village du Père Noël, char de Noël, animation musicale, ateliers pour les enfants, atelier maquillage et final pyrotechnique.

Samedi 26 novembre : 16h30 - Sieste littéraire avec la Compagnie Biblio Incognito à la Médiathèque.

Samedi 26 novembre : Concours de coinche au Foyer Rural organisé par la Boule de Beauregard.

Dimanche 27 novembre : 16h00 - Loto du Club du Troisième Âge au Foyer Rural.



Vendredi 2 et samedi 3 décembre : Téléthon - Vente de crêpes, concours de belote, petit déjeuner, vente de pommes, loto, fil rouge et vente de porte-clés.

Mercredi 7 décembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Jeudi 8 décembre : 12h00 - Repas de fin d'année des adhérents du Club du 3ème Âge au Foyer Rural.

ÉTAT CIVIL

e

 \mathbf{n}

SOUAIFI Kaïs né le 1er janvier 2016

YAHYAOUY Hafsa née le 9 janvier 2016

OURAHMAN Jinane née le 13 janvier 2016

VAGNOL Laura Michèle Laurence née le 20 janvier 2016

KRAEMER Marlon, Aloyse, Christopher né le 30 janvier 2016

SERRA Laly Pascale Rosette née le 18 février 2016

BAUTISTA Jean né le 24 février 2016

S BOTTRINI Emmy, Violette, Agapia née le 25 mars 2016

DEVOUX Anaël, Louis, Alexis né le 28 mars 2016

COTES Diego, Rocé né le 4 avril 2016

CORTES Malvina, Béatrice née le 15 avril 2016

BROSSIER Gabriel, Paul né le 20 avril 2016

OUALI Maïssa née le 7 mai 2016

TUTUIANU Luca, Nicolae né le 13 mai 2016

PELEN Cassandre, Elisabeth, Pascale née le 20 mai 2016

ROUSTAN Mélinda, Luciana, Gina née le 31 mai 2016

VARGAS Louise, Carmen, Marie, Edwige née le 15 juin 2016

BELHADJ Zakaria né le 20 juin 2016

PELLIZZARI ZOUAOUI Jimmie née le 30 juin 2016

CHEVALIER Basile, Gilles né le 7 juillet 2016

GONZALÈS Lewis, Pierre, Manuel né le 19 juillet 2016

ADOUZ Soltan né le 21 juillet 2016

LACHGAR Amine né le 23 juillet 2016

YAHYAOUY Racha née le 22 juillet 2016

PINHEIRO COSTA Luis Antonia né le 28 juillet 2016



Ils se sont mariés en 2016

ALBERTO Victorien, Michel et ZAMORA Pauline, Danielle, Antonia le 20 février 2016

BLELITA Mustapha et BELHAMI Fatima le 17 mars 2016

BEYS Jacques, Auguste et GUETON Martine, Germaine, Marguerite le 19 mars 2016

ELAFKIHAN Brahim et DALLA Safae le 2 avril 2016

OUMEDDOUR Billel et MADI Nabila le 23 juin 2016

GRANIER Florian, André, Virgile et CORNEVIN Stéphanie, Rita le 25 juin 2016

MIROCOLO Pascal, Christophe et DURAND Virginie le 23 juillet 2016



ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés en 2016

COSTE Simone, Paulette, Léa née JOLY le 1er janvier 2016

TERTIAN Yvonne, Olga née LARDEY le 26 janvier 2016

HAMEL Josette, Lucienne née FERRERI le 27 janvier 2016

ZIAR Bilel le 4 février 2016

FAHMI Abdellah le 3 mars 2016

COSTE Josette, Germaine née RICHAUD le 12 mars 2016

CONTRERAS André le 19 mars 2016

KAPLAN Abdulmutalip le 27 mars 2016

BRETON Alphonse le 6 juin 2016

GUIZZETTI Maria, Teresa née GASPANI le 8 mai 2016

BUNNENS Pascal, Anicet, Jean-Pierre le 10 juin 2016

BOULANGER Marie-Louise née TAPUFAIRA le 14 juin 2016

CORTES Dolorès le 27 mai 2016

PERROTET Marcel, Maurice le 27 mai 2016

BLANQUART Jannine née DUBOIS le 24 juin 2016

ANGELI Maria née COSMI le 19 juillet 2016



Jusqu'à présent n'étaient mentionnés dans la liste des actes d'état civil que les noms des personnes nées, mariées ou décédées dans la commune.

À la suite de plusieurs demandes des familles, nous élargissons cette liste à tous les Orgonnais de souche ou de coeur. Si vous souhaitez faire inscrire sur le bulletin d'Orgon la naissance, le mariage ou la disparition d'un être cher, s'adresser au service communication.

RUBRIQUES DIVERSES



Nouvelle adresse mail de l'Office Municipal de Tourisme

Office Municipal de Tourisme - Musée Urgonia Chemin des Aires 13660 Orgon Téléphone : 04 90 73 09 54

Adresses mail: officedetourisme@orgon.fr Site internet: visitorgon.info









PERMANENCES

Permanences du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux

Mr Robert, Maire: Tous les jours sur rendez-vous, sauf le mercredi après-midi, en Mairie.

Mr Martarello, délégué aux travaux et espaces verts: Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie.

Mme Zavagli, déléguée à la culture, la communication, l'environnement, patrimoine et tourisme : Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie.

Mme Bagur, déléguée aux affaires sociales : Mercredi de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous, en Mairie, bureau du C.C.A.S. Lundi, mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous, en Mairie.

Mme Boussalmi, déléguée à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse : Le vendredi sur rendezvous, en Mairie.

Mr Foual, délégué à la sécurité et aux sports : Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des Adjoints. Mardi, mercredi et jeudi sur rendez-vous, en Mairie.

Conseillers Municipaux : Sur rendez-vous, en Mairie.

Permanences à Orgon

A.D.M.R. : Permanences le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 au Foyer Rural, salle Ventoux. 04.90.50.75.20.

Architecte conseil : Mr Cassulo. Permanences le 1^{er} mercredi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.82.17.10.

Assistante sociale C.A.F.: Mr Seck. Permanences sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.88.65.82.57.

Assistante sociale Conseil Départemental : Mme Vouland. Permanences sur rendez-vous le jeudi en Mairie, bureau des permanences. Secrétariat : 04.13.31.03.50.

ATOL - ATOL psychologue : Permanences le mardi de 13h30 à 17h00, bureau de permanences.

Avocat - Ordre des avocats de Tarascon : Permanences sur rendez-vous le 2^{ème} lundi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.73.00.01.

CIDFF : Mme Delay. Permanences sur rendez-vous tous les deux mois, le $3^{\rm ème}$ vendredi de 13h30 à 16h30 en Mairie. 04.90.93.47.76.

Conciliateur de justice : Mr Cleret. Permanences sur rendez-vous le 1^{er} mercredi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des permanences. 04.90.91.43.14.

Consultations pour les nourrissons P.M.I. : Permanences sur rendez-vous le $2^{\text{ème}}$ et le $4^{\text{ème}}$ lundi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des permanences. 04.13.31.03.50.

Maison des adolescents : Mr Terrier. Permanences sur rendez-vous le mercredi de 13h30 à 16h30 en Mairie. 07 78 41 38 76.

Mission locale : Mme Sabuco. Permanences le jeudi de 14h00 à 16h15 en Mairie, bureau des permanences. 04.90.73.05.22.

PACT 13 : Mr Kervian. Permanences le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 12h00 et le 3^{ème} mardi du mois de 13h30 à 16h00 en Mairie. 04.91.11.06.00.

Relais Assistantes Maternelles : Mme Jean. Permanences le 1^{er} lundi du mois de 9h00 à 11h30 dans les locaux de Familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche le Relais des Bambins. 06.30.54.23.79.

TMS: Mme Tripodi. Permanence un mardi sur deux de 9h00 à 11h30 en Mairie. 04.90.73.00.01.

Autres permanences

Assistante sociale M.S.A.: Mme Sinakx. Permanences téléphoniques et prise de rendez-vous le mardi de 9h00 à 11h00 à Salon-de-Provence. 04.90.17.04.72.

C.A.R.S.A.T. du Sud Est: Permanences sur rendez-vous. 39.60.

Contrôleur M.S.A.: Mme Fino. Permanences le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 12h00 Avenue Robert Marignan à Châteaurenard. 04.90.94.84.32.

Conseiller juridique : Maison de la Justice et du Droit. Permanences le lundi de 14h00 à 17h00 à Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

Médiateur : Permanences le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 à la Mairie d'Aix-en-Provence. 04.42.91.93.95. Permanences le jeudi toute la journée à la Mairie de Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

NUMÉROS UTILES

Services municipaux

CCAS

Adresse: Mairie Place de la liberté, 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.00.01.

Horaires: Du lundi au vendredi permanences de

9h00 à 11h45 sur rendez-vous.

Mairie

Adresse: Place de la Liberté, 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.00.01.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h15.

 $Email: mairie@mairie\hbox{-}orgon.fr$

Médiathèque Edmond Rostand

Adresse: 1 Rue de la Libération, 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.30.51.

Horaires:

- Mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30.

- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

- Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30.

- Samedi de 10h00 à 12h30.

Les activités culturelles auront lieu le samedi après-midi.

Email: mediatheque.orgon@wanadoo.fr

Office Municipal de Tourisme - Musée Urgonia

Adresse: Chemin des Aires, 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.09.54.

Horaires : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et

de 14h00 à 17h30.

Email: officedetourisme@orgon.fr

musee-urgonia@gmail.com

Site internet: www.visitorgon.info

Police Municipale

Adresse: 1 Rue Jean Aubert, 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.36.11.

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez contacter la Brigade Territoriale de Gendarmerie au 04.90.73.00.06.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Télépoints info

Voici un lien pour accéder à votre solde de points de permis de conduire via le site sécurisé :

https://www.telepoints.info

C'est une information gratuite pour tous les titulaires du permis de conduire.

Santé

Infirmières

Cabinet - 06.79.43.76.59 Mme Bado - 06.88.70.25.19 Mme Canal - 06.19.43.63.51 Mme Mas - 06.99.69.23.00 Mr Glory - 06.12.20.42.92

Chirurgien-dentiste

Dr Dinut - 04.90.73.00.40

Kinésithérapeutes

Mme Bouteiller et Mr Colmant - 04.90.56.19.28 Mr Ferrero - 04.90.73.01.65

Médecins généralistes

Dr Paque Thomas - 04.90.73.08.80 Dr Rolland - 04.42.56.58.42

Orthophonistes

Mme Bailly Sondarjee - 06.84.55.08.65 Mme Frey - 04.90.44.00.96 / 06.14.19.19.71 Mme Perez - 07.83.73.80.44

Pharmacie de la Durance - 04.90.73.00.22

Services

Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Crèche Le Relais des Bambins - 04.90.58.93.50

Crédit Agricole - 04 84 66 84 25

Déchetterie de Mollégès - 04.32.62.09.23

École élémentaire - 04.90.73.00.63

École maternelle - 04.90.73.05.48

Gendarmerie - 04.90.73.00.06

Pompiers - Numéro d'urgence - 18

Presbytère - 04 90 73.01.28

RCSC - 04.90.73.07.80

Surveillance Protection et Capture d'Animaux - 04 90 73 08 24

Transports scolaires - 04.90.73.31.45

Trésor public de Saint-Andiol - 04.90.95.04.62

La Poste - Horaires

Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00.

65 ANS DE MARIAGE

Mr et Mme VERCH fêtent le 4 août leur 65^{ème} anniversaire de mariage entourés de leurs deux enfants Jean-Pierre et Christine et de leurs conjoints.

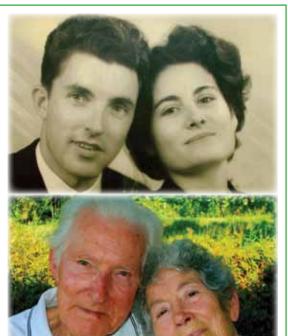
Domiciliés rue Sous le fort depuis 1977, Monique et Pierre VERCH sont Orgonnais depuis soixante ans maintenant.

Ils ont d'abord occupé un logement de fonction à l'école publique quartier Bazarde pour des raisons professionnelles, Mme VERCH étant institutrice à l'école primaire. Elle a ensuite assuré les fonctions de directrice de l'école maternelle jusqu'à sa retraite.

Mr VERCH, lui, a occupé pendant de longues années un poste de comptable auprès d'une entreprise cavaillonnaise de fruits et légumes.

Ils sont à ce jour trois fois grands parents et deux fois arrière grands parents.

Nous leur souhaitons à tous deux longue vie et encore de belles années communes entourés de leur famille, tant en France qu'en Allemagne!



Infos TER SNCF

TER EN UN CLIC! www.ter-sncf.com/paca



CONTACT TER 0 800 11 40 23

tous les jours de 7h00 à 21h30 gratuit à partir d'un téléphone fixe



TER E-SERVICES

www.ter-sncf.mobi

N° 18 - Août 2016:

Bulletin d'informations de la ville d'Orgon.

Tirage: 1650 exemplaires.

Directeur de la publication : Guy ROBERT.

Responsable de la rédaction : Claudette ZAVAGLI.

Comité de rédaction août 2016 : Guy ROBERT, Claudette ZAVAGLI, Fabrice AUBERT, Sylvette BAGUR, Sylvie MAZELI, Karine MAZZETTA, Serge PORTAL, Anne-Marie ROBERT.

Photos, saisie et maquette : service communication,

Claudette ZAVAGLI et Karine MAZZETTA.

Impression: imprimerie GAYET - 04.90.57.23.20. Distribution: les membres du Conseil Municipal. Mairie d'Orgon Place de la Liberté 13660 Orgon -

04.90.73.00.01 - www.visitorgon.info





DELORME Carrières & Travaux Publics

156, avenue de Tarascon 84000 AVIGNON

Tel: 04 90 88 58 76 Fax: 04 90 57 57 96 Email: delorme@delormetp.fr





Omya, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché. Les principaux marchés d'Omya sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et nutrition animale.

Omya SAS Route d'Eygalières - BP n°10 13660 ORGON

www.omya.fr







AUTOMATISMES

Mail: contact@cmservices.sarl







Chemin des aires 13660 Orgon 04 90 42 12 60

La Tentation Gourmande Boulangerie Lâtisserie Patrice Martarello Quartier de la Gare - 13940 Mollégès - Tel 04 90 92 65 88 Ouvert tous les jours de 6 h à 13 h / 16 h à 19 h Fermé le mardi et dimanche après-midi







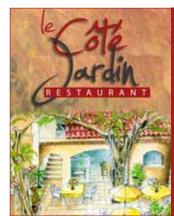








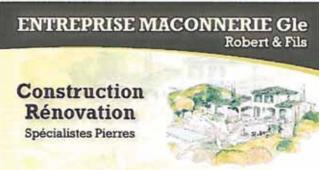




4 Place **Albert Gérard** 13660 Orgon

Tél.: 04 90 73 31 07

Site: www.le-cote-jardin.fr



58 Av. de la Victoire • 13660 Orgon 06 08 65 01 99 • 04 90 50 18 45 • robertchrisetfils@live.fr



- Transport national et international
- Courses urgentes dédiées
- Urgences industrielles et commerciales toutes distances

Christophe FILIDEI - 06 07 43 98 30

ORGANISATION TRANSPORTS

16 chemin du moulin à vent - 13660 ORGON 04 90 45 01 24 - Fax : 04 42 55 00 28 organisation.transports@orange.fr

William - Votre Crêpier à Domicile.

Vous êtes un Particulier, vous représentez une Association, un Club, une Entreprise, nous vous proposons un concept de réception Originale, Conviviale et de Qualité. Nous nous installons chez vous ou dans le lieu de votre choix. Avec un large choix de Formules Repas ou de Formules Goûters nous surprendrons vos convives.

> Formules Goûter dés 8,5€/Personne. Formules Repas dés 16€/Personne.

Tel: 04 42 55 39 67. Port: 06 89 21 96 39.

Mail: w.barronnier@free.fr - Site Web: crepiertraiteur13.com Facebook: Crêp à dom



Maîtres CARBONNIER-ROUGIER & AVY

15 chemin de la Mine – 13660 ORGON Tél : +33 (0)4 90 73 00 30 Aurore DUPONT - négociatrice immobilière GSM : +33 (0)6 27 60 46 56

Estimations, Transactions, Locations et recherches de biens

Toutes les annonces immobilières de notre étude sur : www.carbonnier-rougier-avy-orgon.notaires.fr www.immobilier.notaires .fr